

TAMANRASSET / BACCALAURÉAT

Deux candidates exclues pour arriver tardive au centre d'examen

P2

BACCALAURÉAT

20% des candidats libres absents au premier jour des épreuves

P2

OPEP

La demande pour 2020 et 2021 révisée à la baisse

P5



IMMIGRATION CLANDESTINE

130 Harrag algériens interceptés au large des côtes espagnoles

P3



AMMAR BELHIMER À L'APS

Les grands axes du débat sur la Constitution

Le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, le professeur Ammar Belhimer, a abordé, dans une interview accordée à l'APS, plusieurs volets liés notamment au débat médiatique que le ministère compte engager pour le référendum sur la révision de la Constitution, prévu le 1er novembre prochain. Cette interview intervient au lendemain de l'adoption de ce projet par le Parlement et à quelques jours de la convocation du corps électoral.

P4

PROCÈS DES FRÈRES KOUNINEF

KouGC a causé 270 milliards dinars de perte au Trésor public

Le verdict sera prononcé le 23 septembre

Le verdict du procès des frères Kouninef, jugés pour diverses affaires de corruption, sera prononcé le 23 septembre au Tribunal de Sidi M'hamed, a annoncé hier la présidente de la séance après la fin des plaidoiries de la défense. Le procès des frères Réda, Abdelkader-Karim et Tarek-Noah Kouninef et la sœur Souad-Nour (en fuite à l'étranger), ainsi que le gérant du groupe KouGC dont ils sont les propriétaires, Keddour Ben Tahar, a débuté mercredi dernier. Ils sont poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation dont "trafic d'influence", "blanchiment d'argent", "obtention d'indus avantages", "détournement de fonciers et de concessions", et "non-respect des engagements contractuels dans la réalisation de projets publics". Invités à s'exprimer, les trois frères Kouninef et le gérant du groupe KouGC ont plaidé leur "innocence" et demandé à être "jugés dans le respect de la loi" tout en affirmant leur "confiance" en la justice algérienne.

P3

International

SAHARA OCCIDENTAL

Bachelet veut dépêcher une nouvelle mission dans le territoire

P15

L'AG DE L'ONU S'OUVRE AUJOURD'HUI

Les ODD et le multilatéralisme à l'honneur

P15

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

242 nouveaux cas, 167 guérisons et 8 décès

P3

TRIBUNAL DE KOLEA (TIPAZA)

Le procès de Karim Tabbou reporté au 26 octobre prochain

P3

PALESTINE

Une douzaine d'enfants arrêtés par l'occupation en un mois

P24

Sport

JO-2020 / VOILE

"La reprise a été progressive et dans de bonnes conditions"

P13



Brèves

TAMANRASSET/
BACCALAURÉAT

Deux candidates exclues pour leur retard au centre d'examen

Deux candidates à l'examen du baccalauréat ont été exclues, car s'étant présentées dimanche en retard à leur centre d'examen, ont indiqué hier les services de la wilaya. Chohra et Nassima Akwar se sont présentées dimanche matin en retard, précisément à 9 heures, à leur centre d'examen "Lycée Bachir-Chihani", dans la commune d'Abalessa (100 km de Tamanrasset), a-t-on précisé. La Directrice de l'Éducation de Tamanrasset, Sektou Bousbiat, s'est rendue dimanche au centre d'examen en question, où elle a tenu une rencontre en présence du représentant de l'association des parents d'élèves de la commune d'Abalessa, d'élus locaux et du chef de centre d'examen, a-t-on fait savoir. Selon un communiqué de la direction de l'Éducation de la wilaya, cette exclusion, suite à l'application de la réglementation, est définitive, en raison de l'absence des deux candidates à l'épreuve de langue arabe, sachant qu'elles habitent à une vingtaine de mètres du Centre et qu'elles y sont arrivées en retard, une fois les plis ouverts et les questions d'examen distribuées aux candidats.

R.N

BACCALAURÉAT

20% des candidats libres absents au premier jour des épreuves

Plus de 20% des candidats libres ont été absents au premier jour de l'examen du baccalauréat dont les épreuves ont débuté dimanche, tandis que le taux d'absence des candidats scolarisés n'a pas dépassé 1%, a-t-on appris hier auprès du ministère de l'Éducation nationale. "Aucun cas de fraude, ni de contamination au nouveau coronavirus (Covid-19) n'ont été enregistrés", a fait savoir la même source. Le nombre des candidats inscrits s'élève à 637 538 dont 413 870 candidats scolarisés et 223 668 candidats libres.

RENTREE UNIVERSITAIRE

«Pour le moment, aucune date n'a été retenue»

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a affirmé hier, qu'«aucune date n'a été retenue» pour la rentrée universitaire. Invité de la Chaîne 1 de la Radio nationale, le ministre précise que la date du 19 septembre, annoncée préalablement n'a pas été fixée et que des propositions ont été soumises par son département au Premier ministre. M. Abdelbaki Benziane a fait savoir, par ailleurs, que cette rentrée universitaire sera marquée par de nouvelles dispositions en faveur des étudiants. Il a annoncé, à ce propos, le rallongement de la liste des choix de spécialistes de 6 à 10 choix pour les nouveaux bacheliers et l'introduction de nouvelles spécialités. Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a déclaré, dimanche à Annaba, que la date de la rentrée scolaire 2020-2021 sera fixée suivant les rapports du Comité scientifique de lutte contre la Covid-19. "La situation épidémiologique dans le pays est aujourd'hui stable grâce au respect des protocoles sanitaires préventifs et à la conscience des familles algériennes", a affirmé M. Djerad, lors de son passage sur les ondes de la radio algérienne depuis Annaba. Il a dans ce contexte appelé à "la nécessité de préserver le même degré de vigilance" assurant qu'il s'agit là "de la santé du citoyen avant toute chose".

RN

BAC 2020 (COMPLEXITÉ DE L'ÉPREUVE DES MATHÉMATIQUES)

Avis mitigés des candidats à Alger

Les candidats à l'examen du Bac (session septembre 2020), répartis sur les centres de déroulement à Alger Est, ont émis des avis mitigés quant à la complexité de la composition des mathématiques, que certains élèves, notamment ceux inscrits en Maths ou en Gestion ont qualifié d'assez difficile voire imprévue, a-t-on constaté.



Rencontrés par l'APS à l'issue de l'épreuve programmée dans la matinée de la deuxième journée de l'examen du Bac, les candidats dans les filières de Gestion économie et Sciences naturelles ont jugé les deux sujets au choix proposés cette année complexes, contrairement aux épreuves de la première journée. Estimant que le premier sujet était plus abordable que le second, certains candidats au centre de déroulement Mohamed Bedjaoui 1 à Bab Ezzouar, se sont dit insatisfaits de leurs réponses, alors que d'autres ont dû quitter tôt les salles d'examen, aux environs de 10h30, car surpris de la méthode de travail exigée dans le deuxième sujet, ce qui explique leur choix du premier sujet sans hésitation aucune. Autant stressés que leurs enfants, cer-

tains parents ont, eux aussi, affiché leur crainte des résultats de cette discipline, essentielle pour ces deux filières (coefficient 5), a-t-on noté sur les lieux. En revanche, les candidats inscrits en Lettres et philosophie ou en Langues étrangères, venus passer l'épreuve des maths au lycée Rabah Bitat à El Mohammadia, se sont dit satisfaits notamment du premier sujet proposé, car il reprenait les leçons dispensées voire même révisées lors des deux premiers trimestres. Approché par l'APS, Oussama, un candidat inscrit en Lettres et philosophie, a indiqué avoir choisi le premier sujet qui était abordable, ajoutant que cette matière va l'aider à gonfler sa moyenne générale. Pour sa part, le directeur de l'Éducation d'Alger Est, Habib Abidat, a fait savoir que ses services

n'ont soulevé aucune remarque exceptionnelle lors des deux premiers jours du Bac au niveau des 65 centres d'examen ayant accueilli 20 000 candidats et 6 591 encadreurs. La même direction n'a pas relevé de dépassements concernant le protocole sanitaire relatif à la lutte contre la Covid-19 ou le pointage des encadreurs. Pour ce qui est de cas de triche, le responsable a affirmé qu'aucun cas n'a été enregistré. A rappeler que le nombre de candidats au Bac à Alger a atteint cette année 57 213 personnes, dont 37 245 scolarisés dans le public, 2 070 dans le privé, 17 898 candidats libres, dont 69 détenus, 41 candidats aux besoins spécifiques. En termes de genre, ils sont 32 905 garçons et 24 308 filles.

R.N

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Des mesures facilitant le retour des étudiants inscrits dans des universités étrangères

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a indiqué hier avoir pris toutes les mesures nécessaires pour un retour "rapide" et "effectif" des étudiants inscrits dans des universités tunisiennes et souhaitant retourner à leurs universités respectives. "Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique porte à la connaissance de l'ensemble des étu-

dians, qui se sont inscrits au niveau des universités tunisiennes et qui souhaiteraient retourner à leurs universités respectives, que toutes les mesures nécessaires pour un retour rapide et effectif sont prises et que les détails de leur retour seront fixés prochainement", précise un communiqué de ce ministère. Selon la même source, les 34 étudiants qui ont bénéficié d'une formation résidentielle à

l'université d'Alicante en Espagne "recevront, dès aujourd'hui, directement ou par la voie de leurs établissements, les documents de prise en charge les concernant. De même que ceux qui ont bénéficié d'une formation résidentielle en Irlande et dont le nombre est de 36 et qui n'ont pas encore reçu leurs documents de prise en charge. Ces derniers sont informés que leurs documents seront à leur portée dès le 17 septembre au

plus tard". Pour ce qui est des étudiants qui sont prévus pour une formation résidentielle en Hongrie, et dont le nombre atteint 36, les instructions ont été données, précise-t-on, aux universités pour "organiser les examens finaux (en licence et en master) le plus tôt possible pour qu'ils puissent obtenir leurs attestations de réussite et finaliser les procédures d'inscription dans les universités hongroises", conclut le communiqué.

BEJAIA (EMBOUCHURE DE L'OUED SOUMMAM)

Mort d'une quantité considérable de poissons

Une quantité considérable de poissons, de la carpe essentiellement, continue d'échouer sur la plage de Tamelacht, à l'embouchure de l'oued Soummam, non loin de l'aéroport Abane-Ramdane de Bejaia, a-t-on constaté. Hier des bancs entiers de poissons, les yeux exorbités ont été retrouvés encore sur les bords de la plage ou aux abords de l'oued Soummam, alimentant la panique des riverains, effrayés à l'idée d'une intoxica-

tion du milieu aquatique. "Selon un premier constat, le phénomène a été provoqué par les dernières crues de l'oued, qui, en charriant de la boue, a provoqué le colmatage des branchies des poissons et induit en conséquence à leur asphyxie", a expliqué le directeur adjoint de la direction de la pêche, Chafaa Debbo, qui écarte ainsi, la thèse d'une éventuelle maladie infectieuse. "Il n'y a aucun risque sanitaire possible sur la population", a-t-il ajouté,

soulignant néanmoins la possibilité de l'implication aggravante de certaines unités de construction qui rejettent leurs gravats terreux sur les plans d'eau". Une enquête est menée pour en déterminer les causes exactes à l'origine de ce phénomène, a-t-il ajouté. Le poisson d'eau douce ainsi affecté par les charges de boue échoue aveuglément dans l'eau de mer. Les vagues le rejettent par la suite sur les plages, a-t-il encore expliqué.

IMMIGRATION CLANDESTINE

130 Harrag algériens interceptés au large des côtes espagnoles

Le gouvernement espagnol à Murcie a annoncé que les services de secours et la Garde civile ont intercepté, vendredi dernier, 130 «Harrag» algériens, arrivés à bord de quatre bateaux pneumatiques vers les côtes espagnoles.



Les mêmes sources ont indiqué que ces immigrés clandestins, tous adultes et en bonne santé, ont été transférés dans la zone d'Escombreras, où le protocole sanitaire de l'épidémie (Covid-19) était en vigueur dans de tels cas. Il y a quelques jours, le ministère de la Défense nationale (MDN) a révélé que plus de 1 000 immigrants clandestins avaient tenté de passer de l'autre côté de la Méditerranée, au cours du mois d'août dernier. Selon la même source, les gardes côtes de l'ANP avaient sauvé 1 012 personnes... Au cours de cet été, l'Algérie a connu un retour massif du phénomène des «Harraga», malgré l'état de confinement que connaît le pays en raison de la pandémie du Coronavirus, et malgré la mauvaise situation sanitaire dans les pays de destination (Espagne et Italie principalement).

Force est de constater que le phénomène de la harraga a presque disparu, au cours de l'année 2019, année du mouvement citoyen pour le changement (le hirak), dans laquelle, les manifestants ont brandi des slogans contre les bateaux de la mort. On a même vu des manifestants porter de vrais bateaux pour les jeter ensuite à terre. Le but était d'exprimer l'espoir d'une vie meilleure suscitée par le hirak. Une vie dans laquelle il n'y aura aucune raison pour eux de fuir le pays et de la risquer en mer. Ce dernier chiffre publié par le MDN est considéré comme très important, surtout si l'on y ajoute le nombre de harragas qui ont risqué leur vie et ont pu atteindre la rive nord de la Méditerranée. Fin juillet dernier, 31 petits bateaux transportant 418 harragas sont arrivés successivement sur les côtes espagnoles, ils ont risqué leur vie depuis la côte ouest de l'Algérie et

ont débarqué sur les côtes d'Alicante et de Morris dans le sud-est de l'Espagne. Parmi eux se trouvaient des mineurs et des femmes, ce qui a incité la presse espagnole à s'étonner du phénomène croissant au plus fort des menaces de l'épidémie du coronavirus en Espagne. Un journal a même titré en ouverture de la page une : « Que se passe-t-il en Algérie ? » À l'époque, les autorités espagnoles considéraient que le nombre était très important par rapport au nombre de harragas ayant atteint les côtes espagnoles lors des périodes précédentes, dont le plus élevé était l'arrivée de 170 harragas entre le 13 et le 19 juillet, selon les médias espagnols. Selon l'Agence européenne des frontières, les harragas algériens arrivés illégalement sur la côte espagnole représentent 55% de tous les immigrants illégaux en 2020, contre seulement

10% en 2019. Les autorités algériennes se trouvent incapables de comprendre le phénomène. Le Premier ministre, Abdelaziz Djerdj a exprimé son incompréhension en disant : Comment les jeunes préfèrent-ils risquer leur vie en mer plutôt que de rester dans le pays ? De même qu'il admet qu'il est incapable de mettre fin ou de réduire le phénomène. Le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Kamel Beldjoud, a confirmé à son homologue espagnol, Fernando Grand Karaska, lors de sa visite en Algérie le 10 août dernier, que "l'Algérie souffre de ce problème, et sa mobilisation d'importants moyens financiers, matériels et humains est très important pour lutter contre ce phénomène", tout en dénonçant ceux qu'il a appelé "les opportunistes et les réseaux mafieux de la drogue".

Mahdi Berrached

Brèves

CORONAVIRUS

242 nouveaux cas, 167 guérisons et 8 décès

Deux cents quarante-deux (242) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 167 guérisons et 8 décès ont été enregistrés en Algérie, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 48 496, dont 242 nouveaux cas, soit 0,6 cas pour 100 000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1 620 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 34 204, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19. En outre, 21 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 10 cas, 6 autres ont enregistré plus de dix cas, tandis que 21 wilayas n'ont enregistré aucun cas. Par ailleurs 27 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

APS

TRIBUNAL DE KOLEA (TIPAZA)

Le procès de Karim Tabbou reporté au 26 octobre prochain

Le tribunal de Kolea (Tipaza) a décidé, hier, de reporter le procès de Karim Tabbou, porte-parole officiel de l'Union démocratique et sociale (UDS) (parti non agréé), au 26 octobre prochain. Le report du procès de Karim Tabbou, poursuivi pour atteinte au moral de l'armée depuis septembre 2019, intervient sur demande de sa défense. Il s'agit du cinquième report consécutif. La défense de l'accusé, placé sous contrôle judiciaire, a motivé sa demande de report par "la nécessité d'une bonne préparation du procès", selon les déclarations d'un de ses avocats en marge de l'audience. Le parquet du tribunal de Kolea avait renvoyé l'affaire devant le juge d'instruction qui a ordonné le 11 septembre 2019 le placement en détention provisoire de Karim Tabbou qui a été arrêté le 12 septembre 2019. La chambre d'accusation de la Cour de Tipaza avait décidé le 25 septembre 2019 de placer l'accusé sous contrôle judiciaire et ordonné sa libération.

R. N

CONSEIL INDÉPENDANT DES IMAMS

Appel à la restauration de la prière du vendredi

Le Conseil indépendant des imams et employés des affaires religieuses a averti le gouvernement du danger de l'exploitation par certains individus de la décision de maintenir la suspension des prières du vendredi pour semer la discorde et la confusion parmi les Algériens, appelant à l'achèvement rapide de l'ouverture définitive des mosquées afin de bloquer la voie aux appels à ceux veulent transgresser la loi et organiser la prière du vendredi en dehors du cadre officiel. Dans une correspondance adressée au gouvernement, le conseil a appelé à ne pas ignorer les revendications populaires de tenir la prière du vendredi, tout en avertissant que la demande pourrait être exploitée par certains pour semer la discorde parmi les citoyens et briser la cohésion nationale. Le Conseil s'est appuyé en cela sur les événements récents dans certaines régions du pays où des invitations à la prière du vendredi dans les rues ont été lancées. Le syndicat dirigé par Jamal Gul estime que toute négligence de ces événements peut conduire à des troubles populaires, soulignant la nécessité de reconsidérer la décision de fermeture, car la réouverture des mosquées restantes et la tenue de la prière du vendredi rétablirait le calme et la tranquillité des âmes et annihilerait le spectre de la fitna...

Abrir N.

PROCÈS DES FRÈRES KOUNINEF

KouGC a causé 270 milliards dinars de perte au Trésor public

LE VERDICT SERA PRONONCÉ LE 23 SEPTEMBRE

Le verdict du procès des frères Kouninef, jugés pour diverses affaires de corruption, sera prononcé le 23 septembre au Tribunal de Sidi M'hamed, a annoncé hier la présidente de la séance après la fin des plaidoiries de la défense. Le procès des frères Réda, Abdelkader Karim et Tarek-Noah Kouninef et la sœur Souad-Nour (en fuite à l'étranger), ainsi que le gérant du groupe KouGC dont ils sont les propriétaires, Keddour Ben Tahar, a débuté mercredi dernier. Ils sont poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation dont "trafic d'influence", "blanchiment d'argent", "obtention d'indus avantages", "détournement de fonciers et de concessions", et "non-respect des engagements contractuels dans la réalisation de projets publics". Invités à s'exprimer, les trois frères Kouninef et le gérant du groupe KouGC ont plaidé leur "innocence" et demandé à être "jugés dans le respect de la loi" tout en affirmant leur "confiance" en la justice algérienne. Samedi, le parquet général du Tribunal de Sidi M'hamed avait requis des peines allant de 15 à 20 ans de prison ferme avec la saisie des biens à l'in-

térieur et l'extérieur du pays et une amende de 8 millions de DA à l'encontre des Kouninef et le gérant du groupe KouGC. Le parquet général a requis 18 ans de prison ferme à l'encontre de Réda, 15 ans à l'encontre de Tarek-Noah et Abdelkader Karim et 10 ans à l'encontre de Keddour Ben Tahar avec une amende de 8 millions de DA pour chacun des quatre accusés. La peine la plus lourde a été requise contre leur sœur Souad-Nour avec 20 ans de prison ferme, une amende de 8 millions de DA et le lancement d'un mandat d'arrêt international contre elle. Des peines allant de 3 à 6 ans de prison ferme avec des amendes d'un million DA ont été requises à l'encontre de dix personnes impliquées dans l'affaire, essentiellement des cadres des ministères de l'Industrie, de l'Agriculture, de l'Hydraulique, de l'Énergie et des Télécommunications ainsi que d'autres secteurs où le groupe KouGC avait obtenu des marchés. Selon la défense de la partie civile, le groupe KouGC, à travers ses filiales, a causé au Trésor public des pertes estimées à "plus de 270 milliards de dinars algériens, dont 186 milliards de DA dues aux crédits injustifiés octroyés au groupe par des

banques publiques, et 75 milliards de DA aux indus privilégiés obtenus par le même groupe". Au premier jour du procès, ouvert mercredi dernier, les trois frères Kouninef avaient affirmé que les gains du groupe enregistrés durant la période 1998-2018, soit en 20 ans, est estimé à "plus de 14 000 milliards de centimes". Dans ses plaidoiries, la défense a tenté de faire comprendre au tribunal que les accusés "n'ont bénéficié d'aucun privilège ou autre avantage" dans les marchés obtenus par le groupe et ses filiales pour la réalisation de divers projets, notamment ceux prévus dans les parcs industriels du groupe à Ain Oues-sara (Djelfa) et Ksar El Boukhari (Médéa). Selon la défense, certaines filiales du groupe KouGC ont enregistré "des défaillances au moment où d'autres ont eu recours à la justice pour régler des litiges ayant duré près d'une dizaine d'années pour être réglés". La défense a signalé aussi que le groupe KouGC, dont l'activité remonte à 1971, "n'a pas fait sa fortune d'une manière soudaine depuis les années 2000, mais il a un passé glorieux au service du pays".

Synthèse : Aziz.T/APS

AMMAR BELHIMER À L'APS

Les grands axes du débat sur la Constitution

Le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, le professeur Ammar Belhimer, a abordé, dans une interview accordée à l'APS, plusieurs volets liés notamment au débat médiatique que le ministère compte engager pour le référendum sur la révision de la Constitution, prévu le 1er novembre prochain. Cette interview intervient au lendemain de l'adoption de ce projet par le Parlement et à quelques jours de la convocation du corps électoral.

M. le ministre, vous avez annoncé l'ouverture, à partir du 16 septembre en cours, d'un débat médiatique sur le projet de révision de la Constitution. Comment sera-t-il organisé. Pouvez-vous nous donner plus de détails à ce sujet ?

La date que vous indiquez correspond à la convocation imminente du corps électoral pour le référendum du 1er novembre prochain afin que le peuple se prononce sur le projet de révision constitutionnelle. Nous sortons de deux étapes cruciales dans le long chemin qui nous mènera au 1er novembre : l'achèvement du travail de la commission d'experts, présidée par mon confrère Ahmed Laraba, qui a reçu pas moins de 5018 contributions d'enrichissements, d'une part, l'adoption du projet de texte par l'Assemblée populaire nationale et le Conseil de la nation, après débats restreints en leur sein, d'autre part.

Le Comité d'experts est resté au plus près de ce que la feuille de route du président de la République lui a confié comme mission, à savoir que l'amendement de la Constitution soit "la pierre angulaire pour l'édification d'une nouvelle République afin de réaliser les revendications de notre peuple exprimées par le mouvement populaire".

Rappelons, par ailleurs, que ce chantier pour une "Constitution révisée et remaniée" est une concrétisation du premier des 54 engagements électoraux du président de la République,

M. Abdelmadjid Tebboune, portant sur l'instauration d'une nouvelle République répondant aux aspirations du peuple.

La promesse électorale précise, rappelons-le, que la révision en question vise à consacrer la démocratie, établir une stricte séparation des pouvoirs, renforcer les pouvoirs de contrôle du Parlement, permettre un fonctionnement harmonieux des institutions, éviter toute dérive autocratique à travers la mise en place de contre-pouvoirs efficaces, consacrer l'inviolabilité et l'immuabilité de la limitation du mandat présidentiel à un seul renouvelable une fois, limiter l'immunité parlementaire aux actes et propos intervenant dans le cadre de l'activité parlementaire. Le débat que le ministère entend engager dès la convocation du corps électoral implique directement trois grands acteurs, chacun dans le rôle que lui impartit le droit : primo, les entreprises publiques et privées de presse écrite, électronique et audiovisuelle, secundo, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), tertio, l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV).

Ici, le ministère de la Communication agit conformément aux attributions que lui confère la loi, notamment l'article premier du décret exécutif 11-216 du 12 juin 2011 fixant ses attributions officielles : "Dans le cadre de la politique générale du Gouvernement et de son plan d'action, approuvés conformément aux dispositions de la Constitution, le ministre de la Communication exerce ses attributions sur l'ensemble des activités liées à la promotion, la consolidation de la démocratie et de la liberté d'expression ainsi qu'au développement de la communication". Pour sa part, l'ARAV assumera la mission que lui fixe l'article 54 alinéa 5 de la loi 14-04 du 24 février 2014 relative à l'activité audiovisuelle de "veiller, par tous les moyens appropriés, au respect de l'expression plurielle des courants de pensée et



d'opinion dans les programmes des services de diffusion sonore et télévisuelle, notamment sur des émissions d'information politique et générale". Quant à l'ANIE, elle est en charge de leur préparation, de leur organisation, de leur gestion et de leur supervision, ce qui comporte à toutes les étapes un volet évident de communication.

La loi organique 19-07 du 14 septembre 2019 relative à l'autorité nationale indépendante des élections traite longuement de ses prérogatives en matière de communication. L'article 8 du texte charge l'autorité de déterminer les surfaces réservées à l'affichage et de garantir une répartition juste et équitable à l'intérieur des circonscriptions électorales (al. 7), répartir de manière juste et équitable le temps d'antenne dans les médias audiovisuels nationaux, en coordination avec l'autorité de régulation de l'audiovisuel (al. 9) et faciliter la mission des institutions médiatiques et des journalistes pour leur permettre de suivre les différentes phases des opérations électorales (al. 10).

Cette disposition traite d'une compétition entre candidats, ce qui n'est pas le cas du référendum prochain. Il y a alors des adaptations à faire.

A ce titre, il appartient au Conseil, organe délibérant de l'Autorité indépendante, de faire application de l'article 19, alinéa 6, de la délibération du 17 septembre portant règlement intérieur (de l'Autorité nationale indépendante des élections) afin d'inviter des personnalités ou des institutions pour participer aux activités afin de bénéficier de leurs expertises. L'Autorité peut trouver ces expertises chez des opérateurs aussi bien publics que privés.

La presse écrite et les médias audiovisuels seront mobilisés pour cette opération. Comment voyez-vous le rôle de ces médias dans la campagne d'explication

et de sensibilisation qui sera menée en prévision du référendum populaire du 1er novembre prochain ?

L'enjeu pédagogique de la campagne, qui sera ouverte dès la convocation du corps électoral, est évident. Il sollicite également tous les acteurs politiques et associatifs, ou encore académiques. Il ne s'agit point de revenir sur l'option institutionnelle retenue pour entendre les réformes multisectorielles profondes requises par la situation, au profit d'un quelconque autre scénario "transitional". Faire l'impasse sur le jeu institutionnel, comme ne pas participer au débat, qui se veut large, pluriel et inclusif, sur le projet de révision constitutionnelle ou encore ne pas participer aux prochaines consultations prévues autour du texte, participe du cataclysme radical.

L'article 8 de la Constitution toujours en vigueur qui encadre le jeu institutionnel confère le pouvoir constituant au peuple qui l'exerce par l'intermédiaire des institutions qu'il se donne et par l'une des deux voies que sont le référendum ou ses représentants élus. Le Président de la République a décidé de recourir à l'expression de la volonté du peuple par le référendum, sans faire l'impasse sur le vote avec débats restreints des deux Chambres.

L'article 49 de la loi électorale dispose que "les électeurs sont convoqués par décret présidentiel quarante-cinq jours avant la date du référendum", en précisant que "le texte soumis au référendum est annexé au décret présidentiel prévu à l'alinéa ci-dessus". Ainsi, une fois le projet de révision de la Constitution approuvé par le Parlement, le président de la République convoquera le corps électoral et le texte de loi mis en annexe dans le décret rendu public.

Pour revenir à votre question et comme cela a été convenu pour notre agence publique, l'APS, la couverture médiatique, consacré

au référendum populaire s'articulera autour de quatre volets : l'explication et la vulgarisation, la sensibilisation, le déroulement du scrutin et les réactions.

La campagne d'explication et de vulgarisation portera sur les propositions contenues dans les six axes de la mouture du projet :
- les droits fondamentaux et les libertés publiques,
- le renforcement de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs,
- l'indépendance de la justice,
- l'indépendance de la Cour constitutionnelle,
- la transparence, la prévention et la lutte contre la corruption,
- l'Autorité nationale indépendante des élections.

Une attention particulière est accordée ici à la séparation et à l'équilibre des pouvoirs, à la moralisation de la vie publique et au caractère social d'un Etat qui survit aux événements et aux hommes grâce au droit.

La sensibilisation est assurée par la couverture du factuel, la réalisation d'interviews et de reportages vivants tant écrits qu'audiovisuels. La phase du scrutin prend en charge trois besoins. Le premier concerne tous les aspects liés à l'organisation du scrutin et à son bon déroulement. Le second aborde l'opération de vote de la communauté algérienne établie à l'étranger et celle des populations nomades dans le Sud algérien et les Hauts-Plateaux, par le biais des correspondants de presse. Le troisième est relatif au jour "J" avec toutes les couvertures prévues : le déroulement du scrutin, le suivi des taux de participation, les reportages vivants dans les bureaux de vote, etc...

L'ultime phase est celle des réactions des différents acteurs, notamment de la société civile, des partis et personnalités politiques, des experts et des citoyens. Elle doit dégager des perspectives d'avenir qui rendent effectives les constructions juridiques.

En votre qualité de Porte-parole du Gouvernement, pouvez-vous nous éclairer sur la stratégie médiatique que le gouvernement compte mettre en place, lors de la campagne électorale, notamment en matière du respect des règles d'éthique et de déontologie ?

S'agissant de l'audio-visuel, l'ARAV dispose des moyens de veille et de suivi qui l'autorisent à sanctionner toute violation des règles éthiques et déontologiques, en plus des saisines possibles émanant de parties habilitées à le faire.

Pour ce qui est de la presse écrite et électronique, en attendant l'installation du Conseil national de la presse écrite et de l'auto-régulation qu'elle institutionnalisera, il est fait appel aux nobles valeurs de civisme et de patriotisme, au professionnalisme et au sens de responsabilité des titres existants, au demeurant fortement enracinées parmi nos confrères, afin de faire du rendez-vous du 1er novembre un grand tournant dans la construction de la nouvelle Algérie. Les mises en gardes récurrentes du ministère contre les atteintes aux règles d'éthique et de déontologie ne peuvent occulter l'attachement, large et profond, de l'écrasante majorité de nos journalistes à un exercice sain et paisible du métier.

PÉTROLE

Le baril de Brent à moins de 40 dollars

Les prix du pétrole baissent hier en cours d'échanges européens, toujours pénalisés par une demande incertaine alors que la planète peine à juguler la pandémie de nouveau coronavirus.



Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 39,48 dollars à Londres, en baisse de 0,88% par rapport à la clôture de vendredi.

A New York, le baril américain de WTI pour octobre perdait 0,88% également, à 37,00 dollars. La semaine dernière, les deux barils ont perdu plus de 6%. Le pétrole avait cependant entamé la séance de lundi en hausse, mais "le futur est en train de devenir plus incertain qu'avant", a commenté Tamas Varga, analyste pour PVM.

"Les taux d'infection sont à nouveau en hausse, des mesures de confinement localisées introduites dans un nombre croissant de pays entravent la croissance économique et le nombre de chômeurs ne parvient pas à diminuer de manière significative", a-t-il détaillé.

La France a vu le nombre de cas quotidiens de Covid-19 franchir la barre des 10.000 samedi, un seuil record depuis le lancement des tests à

grande échelle dans le pays. Et en Autriche, le chancelier a déclaré que le pays était entré dans "la seconde vague".

De plus, "l'annonce que le blocus des terminaux d'exportation de pétrole libyens pourrait bientôt prendre fin" est une autre mauvaise nouvelle que l'Opep+ devra discuter lors de sa réunion de suivi de l'accord prévue jeudi, a ajouté Jeffrey Halley, analyste pour Oanda. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés, dont la Russie, sont engagés dans des efforts inédits pour limiter leur production et tenter de faire remonter les prix. Avec une réussite en demi-teinte pour l'instant. Comme le souligne Eugen Weinberg, analyste pour Commerzbank, le cartel, qui fête ses 60 ans ce lundi, a gagné des membres au fil du temps mais a perdu en parts de marché, notamment au profit des Américains.

Et "après des mois de renoncement volontaire à des recettes supplémentaires, les problèmes deviennent de plus en plus visibles compte tenu

des difficultés financières et économiques considérables auxquelles sont confrontés les pays participants et compte tenu des perspectives (de demande) incertaines", a-t-il expliqué en soulignant que certains observateurs pensent que les Emirats arabes unis, pourtant "très disciplinés" jusqu'à maintenant, pourraient relâcher leurs efforts.

La publication lundi du rapport annuel du géant pétrolier BP sur la demande de pétrole dans le monde n'a rien fait non plus pour redynamiser les cours de l'or noir: ce bilan estime que la consommation mondiale pourrait avoir déjà atteint son pic et ne plus cesser de décliner en raison des conséquences de la pandémie et de la transition énergétique.

Pour BP, la demande pour le secteur des transports en particulier est vouée à reculer, en raison de la baisse du nombre de déplacements à court terme à cause de la pandémie et de l'essor des véhicules électriques sur le long terme.

R.N

Brèves

AFRIQUE DU SUD

La récession pourrait être plus grave que prévu

L'ampleur de la récession qui affecte l'économie sud-africaine pourrait être plus grave que ce qui a été prévu par les institutions financières du pays, a indiqué dimanche le ministre sud-africain des Finances, Tito Mboweni. "Il y a un risque que le Produit intérieur brut (PIB) réel pour 2020 soit inférieur aux prévisions établies auparavant", a dit le ministre, notant que la contraction de l'économie pourrait dépasser les 7% prévues par la Banque centrale sud-africaine.

La semaine dernière, le département de la statistique sud-africain (Stats SA, gouvernemental) avait annoncé que le PIB sud-africain s'est contracté de 51% durant le 2ème trimestre de 2020, principalement en raison de l'impact du confinement strict, mis en place par les autorités sud-africaines pour faire face à la propagation du coronavirus.

Le PIB de l'Afrique du Sud avait enregistré un recul de 0,8%, 1,4% et 2% respectivement aux troisième et quatrième trimestres 2019 et au 1er trimestre 2020. La situation "précaire" même avant la pandémie des finances publiques s'est aggravée, a déploré M. Mboweni. Il a expliqué à cet égard que "la baisse de l'activité économique au 2ème trimestre s'est traduite par une chute des recettes fiscales", estimant que les mesures d'allègement fiscal d'urgence mises en place pour soutenir les ménages et les entreprises devraient aggraver ces pertes.

Le gouvernement prévoit une perte de l'ordre de 300 milliards de rands de recettes fiscales, soit plus de 6% du PIB, forçant le pays lourdement endetté à "emprunter davantage", a averti Mboweni.

R.E

RATIONALISATION DE L'ÉNERGIE

Sonatrach renouvelle son accord avec l'APRUE

Dans un souci de rationalisation de la consommation d'énergie au niveau de l'ensemble de ses installations et de préservation de l'environnement, Sonatrach a renouvelé pour une durée de trois ans la convention qui la lie à l'Agence nationale pour la Promotion et la Rationalisation de l'Utilisation de l'Énergie (APRUE), a annoncé hier le groupe Sonatrach dans un communiqué publié sur sa page Facebook.

Cet accord vise à mettre en place un vaste programme de sensibilisation contre la consommation d'énergie irrationnelle et à s'efforcer de mettre en œuvre les normes internationales dans le domaine de l'utilisation et de les maîtriser au niveau de l'entreprise, afin de réaliser des gains économiques et de rationaliser les dépenses.

L'accord vise également à définir le cadre de référence pour réaliser des services d'audit, de formation et de sensibilisation, et consacrer les principes d'efficacité énergétique, a conclu le même communiqué.

R.E

OPEP

La demande pour 2020 et 2021 révisée à la baisse

L'Opep a révisé hier à la baisse la demande mondiale de pétrole cette année et en 2021, en raison de la faiblesse persistante dans certains pays asiatiques à la suite de la pandémie de Covid-19.

Sa prévision de l'évolution de la demande a été révisée en baisse de 0,4 million de barils par jour (mb/j) par rapport au mois d'août, indique l'Organisation des pays exportateurs de pétrole dans son rapport mensuel sur le pétrole. La demande mondiale cette année doit ainsi reculer plus

fortement qu'anticipé jusqu'à présent, de 9,5 mb/j, pour atteindre 90,2 mb/j en raison de la crise sanitaire et économique liée à la pandémie de Covid-19. Celle-ci a notamment pesé lourdement sur le secteur des transports, en particulier aérien.

"Les risques restent élevés et orientés à la baisse, particulièrement en ce qui concerne l'évolution des cas d'infection au Covid-19 ainsi que de potentiels traitements", juge le rapport. Cette révision est notamment liée aux difficultés que connaissent certains pays

d'Asie. "Jusqu'à présent, la demande pétrolière en Inde, en Indonésie, en Thaïlande et aux Philippines a été bien moins solide que ce qui avait été attendu initialement", explique l'Opep. Cette conjoncture négative dans certains pays asiatiques devrait se encore faire sentir au premier semestre de l'an prochain.

Par conséquent, les prévisions concernant la demande mondiale pour 2021 ont aussi été revues en baisse, de 0,4 mb/j par rapport au mois dernier. Cette demande doit ainsi re-

bondir de seulement 6,6 mb/j en 2021 pour s'établir à 96,9 mb/j, selon les dernières prévisions de l'Opep.

L'organisation est engagée avec ses alliés, dont la Russie, dans une politique de restriction volontaire de sa production afin de soutenir les cours du brut. Les pays membres de l'Opep ont toutefois pompé plus au cours du mois d'août par rapport à juillet, selon des sources secondaires (indirectes) citées dans le rapport. L'Opep a ainsi produit 763.000 barils par jour de plus.

R.E



THENIET EL HAD (TISSEMSILT)

Le parc national des cèdres fait le bonheur des visiteurs

Le parc national de cèdres de Theniet El Had (Tissemsilt) a été rouvert au public après cinq mois de fermeture dans le cadre des dispositions de prévention de la Covid-19, a-t-on appris du responsable de la maison du parc, Djelloul El Ouauer. Cette décision prise par les autorités de wilaya porte sur l'ouverture de

tous les accès menant vers la forêt El-Medad ainsi que ses espaces naturels pittoresques. Les visiteurs pourront pratiquer diverses activités touristiques et environnementales individuels dont la marche, les randonnées, la découverte des sites naturels, l'escalade du pic "Ras Brarit" et la visite de la zone d'Aïn Harhara. La mesure de réouverture de la forêt

d'El Medad a été précédée d'une large opération de désinfection et de nettoyage des entrées et sorties de cet espace boisé ainsi que des espaces de repos et de loisirs pour les familles et les aires de jeux pour enfants. Au passage, des panneaux et affiches de sensibilisation ont été placés pour inviter les visiteurs à

respecter les mesures sanitaires et préventives, notamment le port du masque de protection, le respect des règles d'hygiène et de la distanciation sociale. La même source a confirmé qu'en cas de non-respect de ces mesures sanitaire, il sera procédé à la reconduction de la fermeture immédiate de la forêt d'El-Medad sera reconduite.

Brèves

EL-OUED

Une récolte prévisionnelle de plus de 130 000 quintaux d'arachides

Une récolte prévisionnelle de plus de 130.000 quintaux d'arachides est attendue cette saison à travers la wilaya d'El-Oued, ont estimé dimanche les responsables de la Chambre locale de l'Agriculture. La campagne de récolte, qui a débuté ce mois pour se poursuivre jusqu'à la fin octobre prochain, cible une superficie cultivée de l'ordre de 4.000 hectares, en hausse de 17% par rapport à celle de l'an dernier (3.000 ha), a indiqué le secrétaire général de la Chambre agricole, Ahmed Achour. Une hausse de la production de 15%, comparativement à l'an dernier, est aussi prévue cette saison par les services agricoles qui l'imputent à l'extension des superficies dédiées à la culture d'arachides, après la réussite de l'expérience dans six (6) communes de la wilaya (Hassi-Khelifa, Trifaoui, Sidi-Aoun, El-Magrane, Reguiba et Ourmès), réputées pour leurs terres fertiles permettant des rendements atteignant souvent les 30 quintaux (qx) à l'hectare, a-t-il expliqué. Les statistiques de production de l'an dernier placent El-Oued en tête des wilayas productrices d'arachides avec une capacité de production de 110.000 qx/an, soit 60% de la production nationale, faisant de cette wilaya le plus grand marché national d'arachides, selon la même source. La superficie globale consacrée aux activités agricoles dans la wilaya d'El-Oued atteint les 4.458.680 hectares, avec 120.000 ha en irrigué dont 40.000 ha (soit 46%) dédiés à la seule culture de la pomme de terre, a fait savoir la même source.

KHENCHELA

Installation d'une commission d'accompagnement des investisseurs

Une commission d'accompagnement des investisseurs et des porteurs de projets a été installée dans la wilaya de Khenchela, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya. Installée en fin de semaine dernière, cette commission d'écoute et d'accompagnement des investisseurs et des porteurs de projets est constituée des directeurs locaux de l'industrie et des mines, des domaines, de la réglementation et affaires générales, de la santé et de la population, de l'environnement, du transport, du commerce, du tourisme et de l'artisanat, des services agricoles, de l'énergie, de la conservation des forêts, de l'habitat, du cadastre et de la conservation foncière de l'urbanisme et de l'architecture, a-t-on détaillé. La commission est chargée "d'assouplir les difficultés rencontrées par les investisseurs et d'accompagner les porteurs de projets afin de trouver des solutions pérennes devant donner corps aux projets d'investissement." a-t-on indiqué à la wilaya. A cet effet, les membres de cette commission, présidée le secrétaire général de la wilaya, ont décidé de consacrer une journée par semaine à l'accueil des porteurs de projets et aux investisseurs pour que ces derniers puissent exprimer leurs préoccupations et trouver des solutions à leurs problèmes en coordination avec les différentes directions exécutives, a-t-on ajouté. Selon les services de wilaya, la commission d'accompagnement des investisseurs et des porteurs de projets compte, dans une première étape, plancher sur le dossier d'assainissement du foncier industriel, lequel concerne plusieurs dizaines d'investisseurs n'ayant pas encore terminé les procédures juridiques et administratives préalables à la réalisation de projets censés contribuer au développement de l'économie locale et générer des postes d'emploi au profit des habitants de la wilaya.

MOSTAGANEM

Mise en service d'un laboratoire de dépistage du Coronavirus

Un laboratoire de dépistage du Coronavirus (Covid-19) a été mis en service dimanche à l'Université Abdelhamid Benbadis de Mostaganem, a-t-on appris auprès de la Direction locale de la santé et de la population.



L'ouverture de ce laboratoire, conforme aux normes internationales, est intervenue après le contrôle effectué, en août dernier, par un comité de spécialistes et portant notamment sur la sécurisation des analyses, la protection du personnel médical et paramédical du laboratoire et aussi après l'agrément de l'Institut Pasteur, comme l'a précisé à l'APS le directeur de la Santé, Toufik Mohamed Khelil. Le laboratoire, équipé d'un appareil d'analyses par réaction en

chaîne par polymérase (PCR), a une capacité de 96 examens par jour. Il est supervisé par des spécialistes en biologie moléculaire et microbiologie, ainsi que par un personnel médical et paramédical, a ajouté M. Khelil. Le même responsable a souligné que la mise en service de cette structure "contribuera à améliorer la prise en charge des patients atteints par le virus, en obtenant plus rapidement les résultats des tests et contribuera à soulager la pression du laboratoire d'Oran,

vers lequel les échantillons étaient transférés au moins deux fois par jour." Par ailleurs, afin d'assurer une transmission sûre et rapide des résultats, une plateforme numérique a été mise en place au niveau de ce laboratoire, le reliant directement à la DSP et au ministère de tutelle tuteur, a précisé le même responsable. S'agissant de la situation épidémiologique dans la wilaya de Mostaganem, le même responsable a noté la baisse des cas confir-

més et celui du taux d'occupation des lits au niveau des trois services hospitaliers de Covid-19. Ce taux est passé de 200 patients au début du mois d'août dernier à 40 patients actuellement. Selon le DSP, depuis mars dernier, plus de 1.000 enquêtes épidémiologiques ont été menées sur le terrain touchant l'entourage de tous les cas positifs au niveau de la wilaya, en plus d'un suivi sanitaire intensif des cas suspects avant le début du confinement à domicile et jusqu'à sa fin.

FÊTE DE MARIAGE À MOSTAGANEM

Arrestation des agresseurs de policiers

La police judiciaire de la Sûreté de la daïra d'Aïn Tedeles (Mostaganem) ont arrêté des membres d'une bande de malfaiteurs, ayant agressé des agents des forces de l'ordre et détruit volontairement leur matériel, a-t-on appris dimanche auprès de ce corps de sécurité. Le chargé de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya de Mostaganem, le lieutenant de police Bachir Belkacem, a indiqué à l'APS que quatre individus, tous des repris de justice, formant une bande criminelle, âgés entre 27 et 35 ans, ont été arrêtés dans le cadre de l'application de la loi 03-20 concernant la prévention et la lutte contre les bandes des quartiers, ainsi que la prévention contre la propagation du virus corona (Covid-19). L'opération a été enclenchée après l'intervention des forces de police pour arrêter une fête de mariage à Aïn Tedeles organisée par un citoyen, qui a violé les mesures initiées contre la propagation du virus Corona, a précisé la même source. Les suspects, qui se trouvaient parmi les participants à la fête de mariage, ont eu une réaction violente vis-à-vis des forces de l'ordre, arborant contre eux des armes blanches et leur



jetant des pierres, mettant ainsi leurs vies en danger, a-t-on ajouté. Les malfaiteurs ont également causé des dommages au matériel des policiers, avant de prendre la fuite, a-t-on poursuivi. Les recherches et les investigations enclenchées par la police judiciaire, suite à ces incidents, se sont soldées par l'identification des mis en cause et leur arrestation, peu de temps après les faits en question, a relevé le

responsable. Accusés d'agression contre les forces de l'ordre avec utilisation d'armes blanches, mettant leurs vies en danger et de destruction volontaire de biens d'autrui, les quatre individus ont été présentés devant le procureur de la République du tribunal d'Aïn Tedeles. Un PV d'infraction de non respect de la décision de wilaya a été dressé contre l'organisateur de la fête de mariage, a-t-on noté.

INSERTION DES TOXICOMANES À ORAN L'association "ALT" crée des emplois de "livreurs sur moto"

L'Association de lutte contre la toxicomanie "ALT", implantée à Oran, a récemment créé une entreprise de livraison, avec quatre postes d'emploi dans un premier temps, pour l'insertion socioprofessionnelle d'usagers de drogues en voie de désintoxication, a-t-on appris des initiateurs de cette action.



L'Association a acquis quatre motos grâce au don d'un bienfaiteur et a pu créer une sorte d'entreprise de livraison, avec en guise de lancement, quatre postes d'emploi au profit d'usagers de drogues, en cours de désintoxication et d'insertion, a expliqué Bendahou Rafik, responsable de la communication de l'Association. "Nous avons pu trouver un cadre juridique pour créer cette entreprise, sous la coupe de l'Association, avec la condition de verser

tous les bénéfices aux personnes que nous accompagnons dans leurs processus de désintoxication et d'insertion", a-t-il noté, estimant que la lutte contre la toxicomanie implique l'insertion socioprofessionnelle de ses victimes. "La toxicomanie est souvent le résultat de problèmes familiaux, que vient empirer la précarité sociale et économique. Ainsi pour réussir à sauver un usager de drogue des griffes de l'addiction, un emploi, qui lui offre à la fois

une autonomie financière et un objectif dans sa vie, est un excellent allié", a-t-il souligné. Les initiateurs de ce projet espèrent agrandir l'entreprise et créer plus de postes d'emploi pour pouvoir accompagner un plus grand nombre de personnes victimes d'addiction, explique M. Bendahou, affirmant que son expérience lui a appris que l'usage de drogue n'est pas une fatalité, et qu'il est possible de s'en sortir. Etant lui-même un ancien usager de drogue, il a réussi à dépasser

son addiction, il est aujourd'hui un exemple et source d'inspiration pour beaucoup de ses semblables. Il continue à tracer son chemin, en tant que coach personnel et professionnel. "Nous avons réussi à accompagner des personnes qui étaient détruites par l'usage des drogues, et qui sont aujourd'hui des personnes ordinaires, avec un travail, une famille, et une vie de société, ce qu'il y a de plus normale", a-t-il avancé confiant et fier.

Brèves

BLIDA (POLÉMIQUE AUTOUR DE LA MORT D'UNE FEMME)

La Cour confirme la thèse de "la mort naturelle"

Le Parquet général près la Cour de Blida a affirmé, dimanche, que la femme répondant aux initiales "I. A.", décédée récemment à Blida et dont l'affaire est largement relayée sur les réseaux sociaux, était décédée de "mort naturelle", suite à "une hémorragie cérébrale" et "ne porte aucune trace de violence sur son corps". "Selon les informations relayées récemment sur les réseaux sociaux, concernant le décès d'une femme répondant aux initiales "I. A.", et en vertu de l'article 311 du Code de procédure pénale, le Parquet général près la Cour de Blida précise qu'en date du 14/06/2019 aux environs de 11:00, les services de Sûreté de la Daira de Bouguerra ont été notifiés de la réception de la dame susnommée au niveau de la polyclinique qui a également notifié son décès", précise le communiqué de la cellule de Communication du Parquet. "Les services de sécurité ont ouvert une enquête préliminaire, suivie d'une enquête judiciaire diligentée par le Procureur de la République près le Tribunal de Boufarik", ajoute la même source. Lors de l'enquête "l'époux de la défunte, ses parents et sa belle mère ont été auditionnés, ainsi que la responsable du service de médecine légale à l'Hôpital de Frantz Fanon", ajoute la même source. Selon les résultats obtenus, notamment l'autopsie du corps de la défunte, "la mort de cette dernière est d'origine naturelle, due à une hémorragie cérébrale, causée par des ecchymoses qui ont occasionné la compression de la glande thyroïde, une défense du bas ventre et une thrombopénie, avec inexistence de traces de violence sur son corps". "Agissant dans le cadre de l'enquête judiciaire, le juge d'instruction près le Tribunal de Boufarik a rendu, en janvier 2020, une décision de non lieu, confortée par la décision rendue par la Chambre d'accusation le 04/03/2020".

LAGHOUAT

Deux bus mobilisés par un bienfaiteur pour le transport gratuit des candidats

Deux bus ont été mobilisés par un bienfaiteur dans la wilaya de Laghouat pour assurer le transport gratuit de candidats issus de la commune de Oued-M'zi aux centres de Baccalauréat à Laghouat, sur plus de 50 km, ont confié dimanche des candidats bénéficiaires de cette action de solidarité. Le bienfaiteur en question, Belkacem Ouahabi, a affirmé vouloir, à travers ce geste, prêter main forte aux candidats, en cette conjoncture exceptionnelle de pandémie du Covid-19, en mettant deux bus à la disposition des candidats libres de la région de Oued-M'zi, eu égard à leurs conditions ne leur permettant pas la location de véhicules pour rejoindre les centres d'examens dans la commune de Laghouat. Deux trajets (un aller-retour) par jour sont ainsi assurés, avec un départ le matin à 06h00 et le retour à la fin des épreuves de l'après-midi, a-t-il assuré, soulignant que toutes les mesures préventives contre le Covid-19 sont respectées, dont la réduction des places de 30 à 15 places pour se conformer à la mesure de distanciation physique, en plus du port obligatoire de la bavette et l'utilisation du gel désinfectant. Des candidats bénéficiaires ont salué cette action et rendu hommage à son initiateur, qui leur a créés ce climat de quiétude et de confort pour passer leurs examens dans de bonnes conditions. La direction de l'Éducation de Laghouat a fait état d'un taux de participation aux examens de Bac estimé, en ce premier jour, à 94,07% sur un total de 16.020 candidats, soit 950 absents, en majorité des candidats libres, répartis sur 59 centres d'examens encadrés par 3.102 enseignants et 826 autres de réserve.

OUARGLA

750 femmes ont bénéficié des programmes de l'Agence de développement social

Pas moins de 750 femmes dans la wilaya d'Ouargla ont bénéficié des différents programmes de l'Agence de développement social (ADS) visant à prendre en charge cette catégorie sociale et améliorer ses conditions de vie, a-t-on appris dimanche des responsables de l'Agence. Visant l'insertion socioprofessionnelle de cette frange de la société, ces programmes ont permis à 26 femmes de bénéficier du programme de promotion des activités de la femme rurale et d'appui à la famille productrice, à travers l'octroi d'équipements et moyens de production, dans les domaines de la couture, du tissage et de la cuisine, susceptibles d'aider la femme à s'assurer un revenu,

a expliqué le directeur de l'ADS d'Ouargla, Mohamed Bekki. Le même responsable a fait également part de la prise en charge psycho-médicale de 321 femmes, des divorcés, des veuves et des adolescentes en détresse, en vue de leur venir en aide et leur permettre de s'insérer socialement. Au moins 98 femmes se sont vues accorder, au titre des programmes de l'ADS, des prêts pour l'acquisition d'équipements et matériels pour des microprojets et la contribution à l'amélioration de leurs conditions de vie. Le programme de l'ADS a organisé, par ailleurs, des campagnes de sensibilisation en direction de 245 femmes sur l'importance de

la mission et des devoirs de la famille dans le soutien des enfants, notamment à l'adolescence. Au titre du même programme, ont été également organisées des campagnes de dépistage précoce du cancer du sein au profit de 200 femmes issues de zones enclavées et reculées. Ce programme a été concrétisé avec le concours de nombreuses associations actives dans divers domaines, ainsi que des cellules de proximité relevant du secteur de la solidarité nationale chargées du recensement des femmes ayant besoin de soutien et d'accompagnement, a indiqué le responsable de l'ADS d'Ouargla.



Mercato: Le nouveau club de Benlamri est enfin connu

Le défenseur international algérien Djamel-Eddine Benlamri, dont le contrat a été résilié à l'amiable avec Al-Shabab, a reçu des « offres alléchantes » de la part de clubs saoudiens, qataris et émirats, rapportent les médias locaux.

Selon le journaliste algérien Mohammed Nedjari, Benlamri (30 ans) serait à deux

doigts de rejoindre ses deux compatriotes algériens Adlène Guedioura et Sofiane Hanni au club qatari, Al Gharafa. Le champion d'Afrique 2019 avec les « Verts » avait rejoint le championnat saoudien en 2016 en provenance de l'ES Sétif. Après quatre ans passés au sein d'Al-Shabab, le défenseur central a émis le vœu de quitter Al-Shabab, tout en

s'engageant à payer une indemnité au club, basé à Riyad. Pour rappel, la direction d'Al-Shabab avait menacé fin août le défenseur international algérien Djamel Eddine Benlamri de sanctions, pour avoir brillé par son absence à l'aéroport d'Alger, pour son rapatriement en Arabie saoudite.

Football.com

Brèves

TENNIS

Dominic Thiem remporte l'US Open, son premier titre du Grand Chelem

L'Autrichien Dominic Thiem, 3e mondial, a remporté l'US Open, son premier titre du Grand Chelem, en retournant une finale très mal débutée contre l'Allemand Alexander Zverev (7e) 2-6, 4-6, 6-4, 6-3, 7-6 (8/6) dimanche à Flushing Meadows. La 4e finale aura été la bonne pour Thiem, 27 ans, qui avait chuté à ce stade à Roland Garros en 2018 et 2019, puis au dernier Open d'Australie en février. Il est le premier nouveau vainqueur d'un Majeur depuis Marin Čilić à l'US Open 2014. Et il est même le premier hors "Big 3", depuis Stan Wawrinka à Flushing Meadows en 2016, Novak Djokovic ayant été disqualifié pour un geste d'humeur en 8e de finale et le duo Rafael Nadal-Roger Federer ayant fait l'impasse, dans des conditions inédites à huis clos, dictées par le coronavirus. Après sa victoire solide en demi-finale aux dépens de Daniil Medvedev, finaliste l'an passé, Thiem apparaissait comme le favori légitime pour cette finale. Autant par son classement, que par l'impression laissée durant cette quinzaine, sans oublier un bilan très favorable dans ses confrontations avec Zverev. Il menait en effet 7-2 et restait sur trois victoires consécutives dont la dernière en demi-finale à Melbourne (3-6, 6-4, 7-6, 7-6). Ce 8e succès a un parfum historique car il est le premier à remporter une finale de l'US Open après avoir été mené deux sets à rien. C'est au terme d'un bras de fer d'une grande intensité au 5e set, les quatre précédents ayant été moins disputés de part et d'autre, que Thiem a fait la différence. Breaké à 5-3, il a immédiatement repris le service de Zverev pour rester en vie, et une fois de plus au 11e jeu pour mener 6-5. Mais Zverev est parvenu à débriker à son tour pour arracher un jeu décisif. Il lui a fallu trois balles de match et une erreur directe de l'Allemand pour enfin être sacré au bout de 4 heures 01 minutes d'un combat éreintant. Après quoi son adversaire a privilégié le fair-play, dans une étreinte, à la distanciation imposée par le protocole.

VOILE

Les Finales du mondial en novembre

Les finales du championnat du monde de voile et de la Coupe des Nations électronique-2020 auront lieu le 7 novembre, a indiqué la Fédération internationale de voile (FIV) sur son site officiel. Lancée en février dernier, le mondial de voile électronique 2020 a enregistré la participation de 7670 véliplanistes de 230 pays pour une place en finale. Les huit meilleurs joueurs des éliminatoires finales, ainsi que le vainqueur du premier championnat Voile GP, concourront pour le titre lors de la finale. Le champion du monde 2020 sera couronné d'un chèque de 10 000 dollars. Concernant la Coupe de voile des Nations, la première du genre, débutera en octobre, avec 12 nations qui organisent actuellement des championnats nationaux de voile pour inscrire des équipes. Dans ce défi à élimination directe nation contre nation, des équipes de dix participeront à une série de courses tout au long du mois d'octobre. Les courses de masse en flotte auront lieu à partir du 5 octobre, suivies des épreuves et de la finale le 7 novembre. Les régates de chaque manche se composeront de plusieurs formats, tels que le match racing, 5 contre 5, et les joueurs certifiés contre les joueurs certifiés.

FRANCE/ LIGUE 1

Marseille s'impose face au Paris SG (1-0), une première depuis 2011

L'Olympique de Marseille s'est imposé face au Paris SG (1-0) dimanche au Parc des Princes lors de la 3e journée de Ligue 1, signant sa première victoire face au club parisien depuis 2011, toutes compétitions confondues.



Les Marseillais l'ont emporté grâce à un but de Florian Thauvin peu après la demie-heure de jeu. La rencontre, électrique, s'est soldée par cinq exclusions, deux côté marseillais et trois côté parisien, dont Neymar. Le PSG enregistre sa deuxième défaite de la saison en autant de matches de Ligue 1, après celle subie à Lens (1-0).

Incapable de s'imposer lors de ses 20 dernières confrontations, l'OM a mis fin à une longue série de frustrations et de défaites, qui avait commencé à atténuer le piment de ces rencontres, tant l'écart paraissait trop grand entre les deux clubs. Et pourtant, grâce à un but de Florian Thauvin (31e) et plusieurs arrêts décisifs de Steve Mandanda,

l'équipe entraînée par André Villas-Boas a brisé la malédiction, profitant aussi d'un timing adéquat pour jouer le PSG, pas encore prêt pour ce genre de rendez-vous. Malgré les retours comme titulaires de Neymar et Angel di Maria, testés positifs au Covid-19 début septembre, la formation de la capitale est encore loin de son meilleur niveau, la faute à une pré-

paration tronquée par son parcours en Ligue des champions et la pandémie de coronavirus. Sans ses buteurs Mbappé et Icardi, ni son capitaine Marquinhos, elle a enchaîné un deuxième match consécutif sans marquer, et surtout un deuxième revers consécutif après Lens (1-0) jeudi -- son pire départ en Championnat sous l'ère qatarienne, débutée en 2011.

FOOT/ LIGUE 1 FRANÇAISE (PARIS SG)

Mbappé refuse de prolonger et décide de partir en 2021

L'attaquant international français du Paris SG (Ligue 1 française de football), Kylian Mbappé, aurait refusé une prolongation de son contrat pour quitter le club de la capitale à l'été 2021, rapporte dimanche le site Maxifoot. Sous contrat jusqu'en juin 2022 avec le champion de France en titre, Mbappé (21 ans) aurait indiqué au directeur sportif brésilien du PSG Leonardo, son intention de quitter le club de la capitale au terme de la saison 2020-2021. Dans l'euphorie du parcours du PSG en Ligue des Champions (finaliste face au Bayern Munich 0-1, ndlr), en août dernier, le président pa-

risien Nasser Al-Khelaïfi s'est emballé pour l'avenir de ses deux stars, Neymar et Kylian Mbappé. Mais visiblement, le Français n'a pas l'intention de "rester à vie" à Paris. Le champion de France en titre s'active pour prolonger le contrat, qui court jusqu'en juin 2022, de l'international tricolore. Sauf que selon les informations du média britannique The Times ce dimanche, Mbappé a pris la décision de quitter le PSG l'été prochain. Pour engager la jeune pépite, le Real Madrid, le FC Barcelone, Liverpool et Manchester United s'imposeraient comme de très sérieux préten-

dants, même si le PSG n'a pas dit son dernier mot. Si cette information se confirme, les dirigeants parisiens vont forcément tout faire pour tenter de le retenir. Avec sa situation contractuelle, Mbappé se trouve en tout cas en position de force pour imposer ses envies pour son futur, estime la même source. Kylian Mbappé avait rejoint le PSG en provenance de l'AS Monaco en 2017, d'abord sous forme de prêt, avant que les Parisiens ne décident de lever l'option d'achat en 2018, pour lui faire signer un contrat qui expire en 2022.

LISBONNE (PORTUGAL)

Le match amical Sporting-Naples annulé

Le match amical entre le Sporting Portugal et le club italien de Naples prévu dimanche soir à Lisbonne a été annulé en raison de la découverte de cas de Covid-19 au sein de l'équipe lisboète, a annoncé le club portugais. Le match "a été annulé selon les indications de la Direction générale de Santé" après la décou-

verte de cas positifs, a indiqué le Sporting dans un communiqué publié sur son site internet. Le Sporting n'a pas communiqué le nom des joueurs, mais selon le quotidien sportif Record, il s'agit des milieux de terrain Rodrigo Fernandes et Pote, ainsi que l'attaquant Nuno Santos. Les joueurs sont asymptomati-

ques et ont été placés à l'isolement, selon les médias locaux. Par ailleurs, au Benfica, l'autre grand club de Lisbonne, le gardien belge Miles Silvar a également été testé positif, a indiqué le club sur son site. Le Portugal, qui a connu une hausse du nombre de nouveaux cas ces derniers jours, durcit ses restrictions sanitaires juste

avant la rentrée scolaire. Selon le dernier bilan officiel publié dimanche, le Portugal a enregistré en 24 heures sept décès et 673 nouveaux cas confirmés de contamination. Le pays, qui compte environ 10 millions d'habitants, compte un total de 1.867 décès par Covid-19 et près de 64.000 cas officiellement confirmés.

JO-2020 / VOILE

"La reprise a été progressive et dans de bonnes conditions"

La reprise des entraînements des véliplanistes algériens, concernés par les jeux Olympiques de Tokyo (23 juillet - 8 août 2021), s'est faite "progressivement" et dans de bonnes conditions, ont indiqué les entraîneurs nationaux sur la page facebook de la Fédération algérienne de voile (FAV).



Regroupés depuis plus de deux semaines à l'Ecole nationale des sports nautiques et subaquatiques d'Alger-Plage (Alger), les athlètes avaient entamé la préparation par des séances physiques pour permettre aux coaches d'évaluer leur niveau après un arrêt de presque six mois en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19). "Après tout cet arrêt, il était primordial d'entamer la préparation par des séances physiques afin d'évaluer nos athlètes qui ont été pénalisés par la suspension des activités sportives à cause du Covid-19", a indiqué Manar Bouhadjira, entraîneur national de la série RSX (dames), ajoutant que "la préparation se poursuivra avec la navigation". De son côté, l'entraîneur de la série Laser Radial (dames), Mohamed Ben Ouali, a estimé que l'objectif tracé pour ce stage et ceux qui

vont suivre est de préparer les athlètes au rendez-vous de Tokyo, reporté de 2020 à 2021, "mais cela doit passer par leur remotivation et mise en confiance". D'ailleurs, la dernière visite de la secrétaire d'Etat chargée du sport d'élite, Salima Souakri, aux athlètes et staffs technique et médical sur leur lieu de stage, les a boostés pour se donner à fond. L'athlète de la spécialité Laser Radial, Malia Karassane, s'est dit "heureuse" de reprendre les entraînements qui se déroulent dans une ambiance "bon enfant". "On essaye de s'adapter avec le programme que nos entraîneurs nous ont tracé. La motivation est là, surtout qu'on sait qu'une seconde chance de qualification nous attend. Je pense qu'il faut rester motivé, solidaire et se

fixer un but dans le travail qu'on fait avec nos entraîneurs", a dit Karassane. Avant leur déplacement à Alger-Plage, les véliplanistes algériens avaient passé le test PCR de détection du Covid-19. "Le stage se déroule dans de bonnes conditions, sous la supervision des entraîneurs, médecin, mais aussi psychologue pour le soutien moral. Je pense qu'après une si longue interruption, la reprise devait être progressive et c'était le cas pour nous", a souligné, pour sa part, l'athlète de RSX, Katia Belabès. Il est à rappeler que six athlètes dont trois filles sont concernés par le stage d'Alger-Plage. Il s'agit de Hamza Bouras, Ramzy Boudjatit, Amina Berrihi et Katia Belabès (RSX), ainsi que Wassim Ziani et Malia Karassane (Laser Radial).

R.S

VOLLEY/ AFRIQUE

Ouverture des candidatures pour abriter les cours nationaux en 2021

La Confédération africaine de volleyball (CAVB) a annoncé, dimanche sur son site officiel, l'ouverture des candidatures pour accueillir des cours nationaux dans différentes catégories en 2021. Les cours nationaux qui seront prodigués en quatre langues (anglais, français, arabe et portugais) toucheront les entraîneurs de volleyball et beach-volley, touchant à l'arbitrage

et la gestion, les systèmes d'information de volley-ball (VIS) et Data Volley. "Ces cours nationaux seront conformes à la vision de la Fédération internationale de volley-ball (FIVB) et de la Confédération africaine (CAVB) et pourront utiliser les technologies numériques. Ils seront proposés selon une stratégie mixte qui se fera via e-learning,

cours physique ou une combinaison des deux selon la nature du cours et l'approbation du conseil d'administration de la CAVB", a expliqué l'instance continentale, ajoutant que la priorité sera donnée aux fédérations nationales de catégorie 1 et 2 et chaque pays qui ne pourra accueillir qu'un seul cours. Selon le programme arrêté par la CAVB, chaque fédération nationale devra

inscrire au moins 15 participants pour que le cours soit confirmé, et l'inscription aux cours se fera par voie électronique, conformément aux tendances mondiales de l'automatisation. "Les fédérations nationales souhaitant accueillir les cours doivent soumettre leurs candidatures au plus tard le 10 octobre 2020", a conclu l'instance.

R.S

FOOTBALL (DCGF/FAF)

Signature de la convention tripartite avec le MC Oran et la JSM Skikda

Les SSPA MC Oran et JSM Skikda, pensionnaires de la Ligue 1, ont signé la convention tripartite les liant à des cabinets d'expertise ainsi qu'à la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF) de la Fédération algérienne de football (FAF), a indiqué l'instance fédérale. La cérémonie de signature s'est déroulée dimanche au siège de la FAF à Dély Ibrahim (Alger), en présence du président de la DCGF, Réda Abdouch. La SSPA JSMS a été

représentée par son président directeur général, Djamel Guettari et la SSPA MCO par son patron Tayeb Mehiaoui. Les deux clubs ont signé respectivement avec les cabinets d'expertise BR2C/DCGF et IANOR/DCGF. Cette opération de mise à niveau du management avec des équipes de L1 s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des clubs professionnels. Plusieurs clubs de Ligue 1 algérienne de football ont signé la même convention tri-

partite pour la mise à niveau du management et l'obtention d'une certification de la qualité N.A ISO 9001. Avec plus d'un million de certificats dans le monde, la norme ISO 9001 reste la norme de management la plus déployée et reconnue au plan international. Elle constitue un socle pour optimiser le fonctionnement interne, maîtriser les activités, détecter les signaux du marché, réduire les coûts et gagner en compétitivité.

R.S

Brèves

CLASSEMENT WTA

Barty en pôle position, Osaka accède au podium

La joueuse de tennis australienne Ashleigh Barty occupe toujours la première place au classement WTA publié lundi, devant la Roumaine Simona Halep (2^e) et la Japonaise Naomi Osaka qui accède à la 3^e place grâce à sa victoire à l'US Open. L'US Open s'est disputé sans Barty ni Simona Halep, entre autres absences liées à la pandémie de Covid-19, mais avec la Tchèque Karolina Pliskova, qui a cédé sa 3^e place à Osaka. Outre Azarenka et ses treize places gagnées, l'Américaine Jennifer Brady, qui a perdu en demi-finale de l'US Open face à Osaka, a bondi elle de 16 places, pour accéder à la 25^e. Le Top Ten du classement WTA :

1. Ashleigh Barty (AUS) 8717 pts
2. Simona Halep (ROU) 6356
3. Naomi Osaka (JPN) 5780 (+6)
4. Karolina Pliskova (CZE) 5205 (-1)
5. Sofia Kenin (USA) 4700 (-1)
6. Elina Svitolina (UKR) 4580 (-1)
7. Bianca Andreescu (CAN) 4555 (-1)
8. Kiki Bertens (NED) 4335 (-1)
9. Serena Williams (USA) 4090 (-1)
10. Belinda Bencic (SUI) 4010.

R.S

FOOTBALL / CHAMPIONNAT DU QATAR (3E JOURNÉE)

Sofiane Hanni buteur face à Al-Arabi

L'international algérien, Sofiane Hanni, a contribué à la victoire de son équipe, Al-Gharafa sur le terrain d'Al-Arabi (2-1) dimanche, lors de la 3^e journée du Championnat qatari de football. Hanni a été l'auteur du second but de son club, sur penalty à la 76^e minute, portant le score à 2-0, avant que l'équipe locale ne réduise la marque à la 87^e par le Marocain Hamdi Harbaoui. Al-Gharafa avait ouvert le score par son buteur maison, l'Ivoirien Jonathas Kodjia à la 21^e, sur une prise de volet dans la surface de réparation.

Le match a vu la sortie à la 76^e minute de l'autre international algérien d'Al-Gharafa, Adlene Guedioura qui, rappelle-t-on, était absent des terrains de football depuis mars dernier, après avoir subi une opération suite à une rupture des ligaments croisés face à Al-Wakra. Avec deux succès et une défaite contre Al-Rayyan, club de l'international algérien Yacine Brahimi, la formation d'Al-Gharafa partage la 2^e position avec Al-Sadd de Baghdad Bounedjah qui compte un match en moins, et Al-Wakra (6 points). La première position est occupée par Al-Ahli, auteur d'un sans-avert, avec trois succès en autant de matchs.

R.S

LIGUE 1 (O.MARSEILLE)

"Pour gagner ce genre de match, il faut que le gardien soit décisif"

Le gardien de but de l'Olympique de Marseille, Steve Mandonda, a estimé que parmi les moyens qui ont contribué à la victoire de son club face au Paris Saint-Germain (1-0) dimanche soir, lors de la 3^e journée de Ligue 1 française de football, c'étaient ses arrêts décisifs.

"On savait que ça allait être plus compliqué que ce qu'on a vu jeudi à Lens. Ils ont retrouvé des joueurs de qualité, sans faire offense aux autres. Mais, quand il y a Neymar et Di Maria, ce n'est pas du tout la même chose. Ils ont été forts, ils ont été au bout du match. Nous, on a su être solide, on a respecté le plan de jeu. Chacun à son poste a fait le maximum. Pour gagner ce genre de rencontre, il faut que le gardien soit décisif, ça a été mon cas ce soir, tant mieux", a déclaré le portier de l'OM à l'issue du "Classico" français.

Il s'agit de la première victoire du club phocéen contre son rival parisien depuis 2011. "Ça fait plaisir, ça fait du bien. Je suis surtout content pour nos supporters, car cela fait des années qu'ils souffrent à chaque fois après ce match. Cette victoire, on la leur dédie. Ils le méritent car ils ont toujours été présents. Ce soir (dimanche), ils ne pouvaient pas être avec nous, mais je sais qu'ils étaient là et qu'ils nous ont supportés de loin", a-t-il ajouté. L'Olympique de Marseille a créé la sensation en s'imposant au Parc des Princes, ses supporters ont fait une nuit "de folie" juste après le coup de sifflet final. Grâce à cette victoire, l'OM occupe la 5^e place avec 6 pts, avec un match en moins, quant au PSG, se rétrograde au 18^e rang avec 0 unité.

R.S

Brèves

UGANDA

Six réfugiés sud-soudanais tués dans l'attaque d'un camp

Six Sud-Soudanais ont été tués en Ouganda dans un camp abritant plus de 100.000 réfugiés, par des assaillants dont treize ont été arrêtés, a indiqué dimanche la police ougandaise. L'attaque a eu lieu samedi soir au camp de Rhino (ouest), proche de la frontière avec le Soudan du Sud, a déclaré la porte-parole de la police régionale Josephine Angucia, cité par l'AFP. "Treize personnes soupçonnées d'avoir participé à l'attaque du camp de réfugiés ont été arrêtées et nous cherchons les autres", a-t-elle ajouté.

La cause des violences serait l'attaque par des réfugiés d'un bovin appartenant à des habitants de la région, selon la porte-parole. "La foule est descendue sur le camp tuant six réfugiés, avant que la police et l'armée ne se déploient et empêchent d'autres violences", a-t-elle expliqué, précisant que l'ordre a été rétabli. Selon le Haut-commissariat des Nations-unies aux réfugiés (HCR), il y a plus de 1,4 million de réfugiés en Ouganda. La plupart viennent du Soudan du Sud voisin, où la guerre civile a fait quelque 380.000 morts et poussé quatre millions de personnes à fuir.

DÉFENSE

Achat de 18 avions Rafale par la Grèce: 6 neufs, 12 d'occasion

Le Premier ministre grec Kyriakos Mitsotakis a précisé dimanche que six des dix-huit avions de combat français Rafale dont la Grèce avait annoncé la veille l'acquisition seraient neufs et douze d'occasion. "Il s'agit de six appareils neufs et douze qui ont été utilisés un peu", a indiqué le Premier ministre qui avait annoncé samedi un important programme d'armement sur dix ans sur fond des tensions avec la Turquie voisine. "Les premiers appareils vont arriver en Grèce en 2021 et l'achat sera achevé début 2022", a-t-il souligné lors d'une conférence de presse à Thessalonique (nord), deuxième ville du pays. Le Premier ministre n'a pas précisé le coût de cet achat de ces appareils qui vont remplacer des Mirage-2000, français également. La Grèce a obtenu le soutien de l'UE et en particulier de la France qui a effectué récemment avec les forces navales grecques des manœuvres militaires communes près de cette zone disputée.

NUCLÉAIRE IRANIEN

1.044 centrifugeuses en activité à Fordo



Le chef de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA) a affirmé dimanche que 1.044 centrifugeuses étaient actuellement en activité au sein de l'usine souterraine de Fordo, conformément aux désengagements de l'accord sur le nucléaire iranien annoncés par Téhéran. La suspension de toutes les activités d'enrichissement d'uranium dans

cette usine située près de la ville sainte de Qom était l'un des engagements pris par l'Iran dans le cadre de l'accord international conclu à Vienne en 2015 et destiné à limiter son programme nucléaire en échange d'une levée de sanctions à son encontre. Mais en mai 2019, un an après le retrait unilatéral des Etats-Unis de ce pacte assorti d'un retour de

lourdes sanctions de Washington contre Téhéran, l'Iran a annoncé qu'il allait s'affranchir de certains de ses engagements. Début novembre, l'Iran avait annoncé une quatrième phase de désengagement et relancé ses activités d'enrichissement d'uranium à Fordo, à 180 kilomètres au sud de Téhéran, entraînant une protestation commune de la France, de

l'Allemagne, du Royaume-Uni -- parties à l'accord -- et de l'Union européenne. Dans le cadre de l'accord, Téhéran s'était engagé à limiter son stock d'uranium enrichi, son niveau d'enrichissement, le nombre de ses centrifugeuses et le développement de centrifugeuses avancées. L'Iran s'est engagé sur chacun de ces points.

PRÉSIDENTIELLE EN CÔTE D'IVOIRE

Le parti de Soro l'investit officiellement

Général et peuples solidaires (GPS) le parti de l'ancien chef rebelle et ex Premier ministre Guillaume Soro, 47 ans, l'a investi officiellement candidat à la présidentielle du 31 octobre, dimanche devant plusieurs centaines de militants dans un hôtel d'Abidjan. Des membres de GPS avaient déjà déposé sa candidature le 31 août à la commission électorale indépendante (CEI), alors que M. Soro a annoncé sa volonté de participer au scrutin il y a plusieurs mois depuis la France. "Président Soro Kigbafori Guillaume, mon président, votre candidature est portée par tout un peuple prêt pour le combat à vos côtés, malgré l'adversité féroce que vous imposez le parti au pouvoir", a affirmé Minata Koné Zié, une des porte-paroles du parti, qui avait



déposé la candidature de M. Soro à la CEI. "Notre candidat, est éligible à l'élection présidentielle prochaine et il la gagnera. Fédérons nos énergies et nos actions pour imposer l'alternance démocratique dans un pays démocratique et prospère avec le Président Soro", a-t-elle conclu. M. Soro a été condamné en Côte d'Ivoire en avril 2020 à 20 ans de

prison pour "recel de détournement de deniers publics". De source judiciaire, il y a peu de chances que le conseil constitutionnel valide sa candidature alors que la justice l'a déjà radié des listes électorales pour ce motif. M. Soro fait aussi l'objet d'une procédure judiciaire pour "tentative d'insurrection" dans lequel plusieurs de ses proches sont emprisonnés.

LIBAN

Trois soldats tués lors d'un raid antiterroriste

L'armée libanaise a annoncé que trois soldats avaient été tués et un autre grièvement blessé dimanche lors d'un raid lancé contre des terroristes recherchés à Beddawi, une ville située à environ 5 km au nord de la ville de Tripoli, dans le nord du Liban, a rapporté l'Agence nationale de l'information. Les forces de sécurité sont actuellement à la poursuite des tireurs pour tenter de les intercéper. Au début du mois, les forces de sécurité de l'Etat libanais ont arrêté des membres d'une cellule terroriste liée au groupe terroriste Etat islamique.

CAMEROUN

5 civils tués par Boko Haram dans l'Extrême-Nord

Attaque Au moins cinq civils ont été tués dans un attentat-suicide perpétré par le groupe terroriste Boko Haram dans la nuit de vendredi à samedi dernier dans la région camerounaise de l'Extrême-Nord, a-t-on annoncé dimanche de sources sécuritaires.

L'incident s'est produit dans le département du Mayo-Tsanaga, précisément au village frontalier de Zeleved, très proche du Nigeria où se trouve le fief de Boko Haram. Un kamikaze s'est fait exploser à proximité d'un chef tradi-

tionnel, tuant ce dernier et au moins quatre civils. Le terroriste est également mort sur le coup, selon les mêmes sources sous couvert d'anonymat. Boko Haram a multiplié les attaques ces derniers jours dans l'Extrême-Nord du Cameroun, victime d'attaques terroristes

depuis 2014. Selon la presse locale, dans la nuit du 5 au 6 septembre, un poste de l'armée camerounaise a été détruit dans le département du Mayo-Tsanaga par des terroristes, qui ont tué deux soldats camerounais et ont emportés leurs armes.

L'AG DE L'ONU S'OUVRE AUJOURD'HUI

Les ODD et le multilatéralisme à l'honneur

La 75^{ème} session de l'Assemblée générale de l'ONU s'ouvrira aujourd'hui à New York, durant laquelle les dirigeants du monde vont discuter des grandes préoccupations mondiales, dont les objectifs de développement durable (ODD) et la question du multilatéralisme, plus que jamais "en tête des priorités" à l'heure de l'épidémie de Covid-19.



Comme chaque année, le 3^e mardi de septembre, s'ouvre l'AG de l'ONU, mais en raison de la pandémie de Covid-19 en cours, elle se tiendra en ligne sous la présidence de Volkan Boziker, un diplomate turc, qui procédera à l'ouverture. Précaution sanitaire oblige, le président, élu en juin dernier, devra donner ses interviews et conférences et assurer ses interactions aux événements de haut niveau à distance. Ainsi, pour les mêmes raisons, la plupart des dirigeants du monde entier ne se présenteront pas en personne à New York et les réunions seront virtuelles, mais le programme sera complet et tournera pas à la vitesse habituelle, assure l'ONU. Le débat général annuel est la pièce maîtresse de cet événement diplomatique, qui commence le mardi 22 septembre, une semaine après l'ouverture officielle. C'est une occasion unique au monde où les chefs d'Etat et de gouvernement (ou parfois leurs ministres des affaires étrangères ou ambassadeurs) montent à la tribune de l'ONU pour s'adresser au public mondial sur une question de leur choix. Cette année, en raison de la pandémie, les dirigeants du monde ont été invités à envoyer des vidéos préenregistrées de leurs discours qui seront diffusées "en direct". "Les discours devraient, toutefois, être présentés par un représentant de chaque Etat membre basé à New York, qui sera physiquement présent dans la salle de l'Assemblée générale", affirme l'organisation onusienne. Créées en 1945, les Nations Unies célèbrent cette année leur 75^e anniversaire. Pour marquer l'événement, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a lancé un vaste débat populaire qui "promet

d'être la conversation mondiale la plus vaste et la plus approfondie jamais menée sur la construction du futur que nous voulons". Cet événement prévu le 21 septembre au siège de l'ONU et qui se déroulera également en ligne vise à "susciter un soutien renouvelé en faveur du multilatéralisme", une question que beaucoup estiment de plus en plus urgente à l'heure où le monde est confronté à la pandémie de Covid-19. Il est attendu aussi que le SG s'exprime en personne lors de cet événement de haut niveau.

TRANSFORMER LE MONDE PAR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les objectifs de développement durable (ODD) - les 17 objectifs convenus au niveau international pour réduire la pauvreté et maintenir la paix, tout en protégeant la planète - sont restés en tête de l'agenda des Nations Unies en 2020. De nombreux experts, y compris la vice Secrétaire générale des Nations Unies, Amina Mohammed, estiment que "la pandémie n'a fait que souligner avec plus de détermination pourquoi ces ODD sont si importants". Lors de la 75^e session de l'AG, les ODD seront mis à l'honneur dans une "première émission mondiale de 30 minutes" créée par Richard Curtis. Il s'agit "d'une exploration dynamique de l'époque dans laquelle nous vivons, des multiples points de rupture auxquels notre planète fait face, et des interventions qui pourraient transformer notre monde" jusqu'en 2030, année au cours de laquelle, on l'espère, les ODD seront atteints", relève l'ONU. Mais outre les ODD, la question de biodiversité de

la terre, fera partie des discussions. Sa riche variété de vie, décline à un "rythme sans précédent", met en garde l'ONU, alors qu'un grand sommet international sur le sujet devait se tenir cette année à Kunming, en Chine, mais il a été reporté à mai 2021. Pour la remplacer, une journée de réunions virtuelles aura lieu sous les auspices de l'Assemblée générale le 30 septembre. Au programme aussi, la Réunion de haut niveau sur le 25^e anniversaire de la Quatrième conférence mondiale sur les femmes. Sera mis en avant à l'occasion la question de l'égalité des sexes. Selon le chef de l'ONU, les progrès en la matière "ont été gravement affectés par la Covid-19, car les femmes et les filles subissent des retombées sociales et économiques disproportionnées". Autre chantier, la réunion plénière de haut niveau sur la commémoration et la promotion de la Journée mondiale de l'élimination totale des armes nucléaires. En somme, la session de cette année ne ressemblera à aucune autre dans les trois quarts de siècle d'existence de l'ONU, il n'y aura pas de rencontres imprévues entre chefs d'Etat ou de gouvernement dans les couloirs du siège des Nations Unies à New York. Précaution sanitaire oblige, la salle dorée de l'AG ne sera pas comble, car la période de l'année la plus chargée de l'ONU est réimaginée à la lumière de la pandémie de Covid-19. La 75^e session sera exceptionnelle au grand bonheur des New-Yorkais, épargnés, pour une fois, depuis de nombreuses décennies, par les embouteillages provoqués par les cortèges de délégations dans le quartier de Midtown.

APS

SAHARA OCCIDENTAL

Bachelet veut dépêcher une nouvelle mission dans le territoire

La Haute-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, Michelle Bachelet, a indiqué lundi à Genève qu'elle avait "hâte de discuter" des paramètres d'une nouvelle mission technique au Sahara Occidental pour "identifier les problèmes critiques des droits de l'Homme" dans ce territoire non autonome. "Ces missions sont vitales pour identifier les problèmes critiques des droits de l'Homme", et contribuent à "empêcher l'escalade des plaintes", au Sahara Occidental occupé, a déclaré le chef des droits de l'homme de l'ONU à l'ouverture de la 45^{ème} session du CDH à Genève. "J'ai hâte de discuter des paramètres d'une nouvelle visite avec toutes les parties dans un proche avenir", a-t-elle dit lorsqu'elle a évoqué la situation critique des droits de l'homme dans les territoires occupés. "Nous continuons également de suivre à distance la situation au Sahara occidental, où nous avons mené des missions techniques pour la dernière fois il y a cinq ans", a enchaîné Michelle Bachelet, soulignant que les missions techniques du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU (CDH) "sont vitales" au Sahara occidental occupé. L'Algérie, tout comme le groupe de soutien de Genève, ont dernièrement multipliés les appels à l'adresse du CDH en vue de l'envoi d'une mission technique au Sahara Occidental. En juillet, la délégation algérienne auprès de l'Office des Nations Unies à Genève a demandé la reprise de ces visites, rappelant qu'aucune mission technique n'y a été entreprise depuis 2015.

"Nous sollicitons le HCDH à reprendre ces missions et à établir un programme d'assistance technique et de renforcement des capacités des institutions sahraouies", avait, alors, déclaré Mehdi Litim, chargé d'affaires auprès de la mission algérienne à Genève avant d'inviter la cheffe des droits de l'Homme de l'ONU, à détailler les progrès réalisés à cet égard dans son prochain rapport annuel et lors de sa mise à jour orale.

De son côté, le groupe de soutien de Genève qui compte plus de 240 ONG a demandé, en juillet, dans une lettre ouverte au président du Conseil de sécurité de l'ONU, de reprendre la Mission technique initiée en 2015, et à inclure un chapitre sur les droits de l'Homme dans le mandat la Mission des Nations Unies pour le Référendum au Sahara occidental (Minurso). Le 29 août, à l'occasion de la Journée internationale des victimes de disparitions forcées, célébrée le 30 août, le groupe de soutien de Genève avait plaidé dans un communiqué pour la création d'un mandat de rapporteur spécial sur la situation des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés. Le groupe de soutien avait, alors, souligné la nécessité "de mettre en œuvre le tout premier article de chacune des quatre Conventions de Genève et de veiller à ce que le Maroc respecte les dispositions desdites Conventions en toutes circonstances au Sahara occidental occupé.

R.I

POURPARLERS DE DOHA

Kaboul insiste sur une trêve avec les talibans

Le gouvernement afghan a insisté lundi sur une trêve avec les talibans, destinée à mettre fin à la violence et à établir une paix durable en Afghanistan, au troisième jour des pourparlers à Doha. "La participation de l'équipe de négociation du gouvernement d'Afghanistan aux pourparlers de paix vise à obtenir un cessez-le-feu, à mettre fin à la violence et à assurer une paix et une stabilité durables dans le pays", a déclaré le porte-parole présidentiel afghan, Sediq Seddiqi, dans un tweet. A la cérémonie inaugurale des

pourparlers samedi en présence du secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo, le gouvernement afghan a appelé à un cessez-le-feu. Le responsable du processus de paix du côté du gouvernement, Abdullah Abdullah, a ensuite affirmé que les insurgés pourraient accepter un cessez-le-feu en échange d'une nouvelle libération de prisonniers. "Cela pourrait être une de leurs demandes", a-t-il ajouté avant de répartir comme prévu pour Kaboul dimanche soir. "Il devrait d'abord y avoir une réduction significative de la violence, plus un cessez-le-feu humanitaire et

enfin un cessez-le-feu global et permanent." La première réunion "entre les groupes de contact des équipes de négociation a eu lieu dimanche", a tweeté l'équipe de négociation du gouvernement, ajoutant que le "calendrier et le code de conduite" pour les discussions, dont la durée n'a pas été précisée, avaient été abordés. Le porte-parole côté talibans Mohammad Naem a confirmé le début des discussions techniques. Pompeo a reconnu qu'il fallait "sans aucun doute relever de nombreux défis lors des pourpar-

lers dans les prochains jours, semaines et mois", après avoir exhorté les deux belligérants à "saisir l'occasion" de faire la paix pour les générations futures. Les négociations de paix, lancées dans le cadre de l'accord américano-talibans conclu en février à Doha, s'annoncent longues et difficiles tant les divergences sont profondes entre les deux belligérants. Cet accord a entériné en outre le départ des forces étrangères d'Afghanistan d'ici mi-2021, en échange notamment de ce dialogue inter-afghan.

R.I

Un été dramatique pour les prisonniers palestiniens dans les prisons israéliennes

La mort d'un prisonnier palestinien dans la prison israélienne d'Ofar la semaine dernière, le deuxième en un mois, après le décès d'un autre prisonnier âgé fin juillet 2020 - le quatrième depuis le début de l'an 2020-, le nombre considérable d'arrestations notamment des étudiantes et étudiants-18 en juillet et août-, la canicule, la découverte de 25 prisonniers infectés par le coronavirus, et la menace d'expulser à vie d'un prisonnier libéré de Jérusalem, a mis de nouveau la lumière sur la situation alarmante et préoccupante de nos cinq milles prisonniers palestiniens toujours derrière les barreaux israéliens dans des conditions épouvantables.

Ce prisonnier mort suite à une crise cardiaque sans être secouru à temps, au contraire, il a été entravé par la police, soi-disant le plus morale du monde, d'un Etat, soi-disant le seul Etat démocratique de la région, ne sera ni le premier ni le dernier détenu palestinien mort dans une prison israélienne.

De par une négligence médicale délibérée, de par les mesures atroces de l'occupation contre tous nos prisonniers, mais surtout, de par le silence complice de la communauté internationale, et une normalisation gratuite entre quelques pays arabes et cet état colonial, cette situation va se répéter. L'association Al-Damir qui s'occupe des prisonniers palestiniens, montre que presque tous les prisonniers qui ont décédé ont passé entre 15 et 20 ans et quelques fois deux ou trois mois avant leur libération, et souvent ils ont perdu leurs pères ou mères sans les voir, terrible!

Selon le club du prisonnier palestinien, cette nouvelle disparition augmente le nombre de prisonniers palestiniens morts dans les prisons israéliennes depuis 1967 à 225 détenus.

Ce même club, a confirmé que plus de 850.000 palestiniens sont déjà passés par les geôles israéliennes depuis 1967, soit 20 % de la population des territoires palestiniens occupés, donc, rare sont donc les familles palestiniennes qui n'ont pas connu un ou plusieurs de leurs membres en prison.

Par milliers, ces Palestiniens, militants, résistants, activistes, députés, hommes politiques, engagés, combattants ou simples civils, hommes, femmes ou enfants crouillent dans les prisons israéliennes, en toute illégalité au regard du droit international.

Les autorités israéliennes ont toujours utilisé la détention comme un moyen de contrôle de la résistance palestinienne voire comme un instrument de négociation..

Il faut rappeler ici qu'en 2019, cinq prisonniers palestiniens sont morts en captivité, dont quatre à la suite d'une négligence médicale délibérée.

S'ajoute à ce drame, la découverte fin août et début septembre de 25 prisonniers infectés par le Covid-19 dans plusieurs prisons israéliennes, avec le risque d'avoir une contamination rapide surtout que tous les prisonniers palestiniens sont isolés dans des cellules étroites sans aucune prise de conscience de la part du service pénitentiaire de l'occupation. Et récemment cette canicule exceptionnelle en Palestine, qui a transformé les prisons en fours en feu, et a provoqué un essoufflement chez certains détenus, en raison du manque de ventilation.

Le Centre Palestinien d'études sur les prisonniers palestiniens a mis en garde, contre l'impact de la forte vague de chaleur qui frappe les territoires palestiniens depuis mi-août 2020 sur la vie des prisonniers dans les zones désertiques, surtout les prisons du sud comme Néguev, Raymond, Nafha et Ishel, qui contiennent la moitié du nombre de prisonniers palestiniens.

Oui, la situation actuelle pour nos prisonniers est dramatique et insupportable pendant cet été, qui a augmenté leur souffrance, eux qui subissent au quotidien des pratiques inhumaines comme la torture, la violence physique et psychologique, la négligence médicale, et les conditions carcérales insupportables dans les prisons israéliennes. Une mort lente attend les plus de cinq mille prisonniers qui sont toujours derrière les barreaux israéliens.

Selon le Pacte International relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), l'interdiction de la torture est absolue.

Pourtant, les aveux des prisonniers palestiniens sont souvent obtenus par la torture suite à de longues heures d'interrogatoire. Selon le Comité israélien contre la torture, les méthodes de torture utilisées par la sécurité israélienne sont à la fois psychologiques et physiques, allant des pressions exercées via des membres de la famille du détenu jusqu'à au maintien de longue durée dans des positions inconfortables. Amnesty International et le comité israélien contre la torture ont confirmé ces pratiques inhumaines, en ajoutant l'isolement qui est également souvent utilisé, y compris sur les enfants.

Ces conditions qui se sont aggravées ces derniers jours, avec le risque d'avoir une contamination rapide pour ces prisonniers. Aucune mesure urgente n'a été prise par les autorités pénitentiaires israéliennes pour freiner la propagation de ce virus dans toutes les autres prisons, ni pour protéger les 5000 prisonniers palestiniens toujours derrière les barreaux de l'occupation. Des prisonniers qui vivent la surpopulation carcérale.

Surtout que parmi ces prisonniers, des personnes fragiles susceptibles de céder plus facilement à l'épidémie comme les enfants, les femmes, les personnes âgées, les malades et les blessés. Sans oublier, le surpeuplement, l'insalubrité et la mauvaise nutrition; tout cela fait des prisons des lieux dangereux de reproduction du virus.

En plus, l'administration israélienne refuse l'entrée des produits sanitaires et de stérilisation, ainsi que les médicaments pour les détenus.

C'est seulement le mois dernier, que cette administration a commencé à distribuer quelques masques à des dizaines de prisonniers.

Et cela malgré l'appel de l'Organisation mondiale de la santé-OMS- et de la Croix Rouge Internationale aux autorités israéliennes, fin mai dernier, afin d'intervenir pour isoler les prisonniers palestiniens qui sont entassés par dizaines dans des cellules étroites, et qui sont en contact direct entre eux, au quotidien, avec une possibilité de transmettre ce nouveau virus Corona, et pour améliorer les dépestages et les conditions sanitaires de cinq milles prisonniers.

Au contraire, jour après jour, les prisonniers palestiniens s'exposent à une négligence médicale délibérée, ils reçoivent leur traitement médical avec beaucoup de retard, beaucoup de détenus très malades et très âgés sont sur la voie de mourir dans des prisons sur-

peuplées et privées de kits de dépestage. Voilà comment cet état d'apartheid traite les malades palestiniens dans des geôles insupportable. Une mort lente et cruelle.

D'autant plus, que, et comme une punition collective, et pour mettre la pression sur ces prisonniers et sur leurs familles, l'administration pénitentiaire israélienne a profité de cette situation sanitaire exceptionnelle pour suspendre les visites des familles et des avocats, ainsi que les appels vidéo. De plus, toutes les procédures devant les tribunaux militaires sont reportées indéfiniment, et cela depuis avril dernier.

Déjà, l'ensemble des prisons israéliennes sont situées dans des régions très loin, excepté la prison d'Ofar, qui se trouve au nord de Jérusalem, en Cisjordanie occupée. Ce qui signifie que les prisonniers palestiniens sont transférés dans des prisons hors du territoire occupé. Cet éloignement rend les visites de leurs proches très difficiles, puisque ces derniers doivent obtenir des permis pour se rendre dans ces prisons, ce qui demande du temps et des moyens.

Même le Comité international de la Croix-Rouge-CICR- la seule structure autorisée à communiquer directement avec les prisonniers palestiniens et à leur rendre visite, n'a pas la possibilité de faire entrer les produits d'hygiène et d'assainissement adéquats dans la cantine de la prison, nécessaires dans ces conditions particulières.

Un autre aspect dramatique, les forces de l'occupation israéliennes continuent à arrêter des Palestiniens en Cisjordanie occupée et à Jérusalem, même en pleine période de pandémie. Parmi eux des étudiants, et surtout des enfants. Et cela malgré l'appel de l'ONG "Défense pour Children International" afin que les autorités israéliennes prennent des mesures immédiates pour libérer tous les enfants palestiniens détenus dans les prisons et les centres de détention israéliens à cause de l'épidémie du Covid -19, et pour sauver leur vie en accord avec le droit international. Selon l'association Al Dhamir, l'armée israélienne a arrêté depuis le début de cette année 2020 presque 527 palestiniens, et parmi eux 16 enfants, 5 femmes, et 34 prisonniers libérés.

Ces arrestations arbitraires augmentent le nombre de prisonniers palestiniens dans les geôles israéliennes. Plusieurs milliers se retrouvent dans de petites cellules, sans accès à des sanitaires propres et privés. De tels traitements augmentent les risques et l'exposition à des conditions non hygiéniques dans lesquelles le virus Covid -19 prospère. Oui, plus de cinq milles palestiniens toujours détenus dans les différentes prisons israéliennes. Selon les derniers chiffres du Club du prisonnier palestinien-Al-Asir Club- fin août, début septembre 2020, il y a actuellement 5077 détenus, et parmi eux, 42 femmes, parmi elles 15 mères de familles, 216 enfants moins de 18 ans, 5 députés, 27 journalistes, 520 prisonniers malades dont 40 très gravement, 130 prisonniers âgés de plus de 60 ans, 443 prisonniers qui sont condamnés à

perpétuité une ou plusieurs fois, 152 prisonniers qui sont en prison depuis plus de 20 ans, et 25 détenus sans arrêtés avant les accord d'Oslo en 1994.

Parmi eux, deux sont en prison depuis 30 ans, dont le plus ancien prisonnier palestinien Karim Younis en prison depuis 37 ans, considéré comme le doyen des prisonniers palestiniens.

Parmi ces prisonniers, plus de 500 personnes sous détention administrative illégale sans jugement, ni procès. Cette pratique de la détention administrative à des fins de contrôle, elle permet l'arrestation et la détention d'une personne sans motif et sans procès et cela pour une période de six mois renouvelables, une pratique illégale selon le droit international.

En effet, les tribunaux de l'occupation ne permettent pas aux Palestiniens d'avoir accès à un procès équitable, droit pourtant garanti par l'article 14 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques ratifié en 1991 par Israël.

Phénomène très particulier cette année: les 34 prisonniers palestiniens libérés entre avril et août 2020 après la fin de leur peine, n'ont pas eu cet accueil attendu par leurs familles, proches et voisins dans leurs villes respectives, ni de rassemblements de joie et de fête, cela à cause des mesures préventives face à l'épidémie du coronavirus, or, la sortie de n'importe quel prisonnier est considéré comme fête nationale en Palestine. Cette fois, ces prisonniers libérés ont été mis directement en quarantaine sans voir leurs familles. Il y avait parmi eux des personnes ayant passé 20 ans dans les prisons, terrible!

Mais l'espoir reste intact pour libérer tous nos prisonniers, nos héros et nos résistants.

Nos prisonniers avec leur résistance remarquable continuent de donner une leçon de courage et de détermination, pas seulement aux forces de l'occupation israélienne, mais au monde entier. Ils sont un exemple de patience et de persévérance, de volonté et d'attachement à la justice.

Ils sont nos héros, ils sont notre dignité, ils sont notre espoir! Ils sont libres malgré l'isolement. Eux, les militants d'un idéal. Ils sont les prisonniers de la liberté!

Malgré la cruauté de l'occupant, le silence complice de cette communauté internationale officielle, l'absence de pression de la part des organisations des droits de l'Homme, et le silence des médias qui occultent leur souffrance, le combat de nos prisonniers continue jusqu'à la liberté, et pour la justice. Nos prisonniers défient l'occupation! Ils résistent, existent et persistent!

Ils se révoltent et organisent des grèves de la faim, et des actions de protestation, La grève de la faim est devenue le seul moyen d'agir pour ces prisonniers, face aux violations incessantes de leurs droits, ces mouvements collectifs et individuels ont participé à obtenir quelques améliorations, comme le retour de la deuxième visite mensuelle, l'allongement du temps des visites de

45 minutes à une heure et demi, l'auto-risation de la visite des enfants et petits-enfants de moins de seize ans, et un meilleur traitement durant les transports, en particulier pour les femmes prisonnières.

Et même la loi israélienne sur l'alimentation forcée des prisonniers grévises a été refusée intégralement par tous les prisonniers et les organisations internationales.

L'arrestation, la détention et le jugement de nos 5000 prisonniers retenus jusqu'à présent dans 20 prisons israéliennes sont illégitimes, car ils sont les prisonniers de la liberté, ce sont les prisonniers de la dignité.

Face à cette situation cruelle, la communauté internationale reste silencieuse, avec des médias complices, et des organisations de droits de l'homme qui reste muettes.

Heureusement, les voix solidaires s'élevaient un peu partout dans le monde pour soutenir le combat quotidien des prisonniers palestiniens via des campagnes, des appels, des pétitions, et des actions- même virtuelles cette année vu le contexte actuel. Des solidaires de bonne volonté qui demandent comment le peuple palestinien de mettre fin à l'impunité de cette occupation, et réclamer des conditions humaines.

Malgré la cruauté de l'occupant et le silence du « monde libre », le combat de nos prisonniers continue jusqu'à la liberté, et pour la justice. Et en ce temps de risque de contamination, ils poursuivent leur lutte légitime

Honte à l'occupation et à toutes ses mesures atroces dirigées contre eux.

Honte au monde dit libre qui ne bouge pas pour arrêter leurs souffrances. Ce monde regarde mourir lentement nos prisonniers qui ne cessent de souffrir.

Souffriront-ils encore longtemps? Où sont donc les organisations des droits de l'Homme?

Où est donc le monde libre? Ne voit-il pas? N'entend-il pas? Quand y aura-t-il une réelle pression sur les autorités israéliennes d'occupation?

Le cri des ventres vides de nos prisonniers sera-t-il entendu? Jusqu'à quand cette injustice?

Vive le combat légitime de nos prisonniers pour la liberté et pour la vie.

Vive la solidarité internationale avec nos prisonniers palestiniens, et avec notre cause de justice.

Une seule évidence, la lutte continue, et les prisonniers palestiniens vont développer davantage des actions pacifiques et de mobilisation individuelle et collective à la fin de cette nouvelle épreuve afin de faire entendre leur voix, la voix des opprimés, mais la voix légitime de ces résistants contre toutes les mesures atroces de l'occupant jusqu'à la liberté.

En attendant, derrière ces prisonniers et ces héros, tout notre peuple poursuivra le combat, jusqu'à la conquête de ses droits légitimes et jusqu'à la sortie du dernier détenu des prisons et des cachots israéliens.

Par Ziad Medoukh